

ORGANISATION
DU TRAVAIL.

PAR M. LE COMTE DE FOURMEL,

Président de la Commission

*chargée par l'Assemblée Nationale de l'étude
des questions relatives au Travail*

PAR M. P. FORESI,

*Président de la Commission
chargée par l'Assemblée Nationale
de l'étude des questions
relatives au Travail*

PAR M. P. FORESI,

PAR M.

Président de la Commission

chargée par l'Assemblée Nationale

de l'étude



ORGANISATION
DU TRAVAIL,

D'APRÈS LA THÉORIE DE FOURIER,

Nouvelle Édition,

Augmentée d'une Appréciation de l'Organisation du Travail,

DE M. LOUIS BLANC.

—
PAR **P. FOREST.**

Fourier nous dit : Sors de la fange,
Peuple en proie aux déceptions ;
Travaille, groupé par phalange,
Dans un cercle d'attractions.

HÉRANGER.

=====
PRIX : 75 CENTIMES.
=====

PARIS.

Librairie de l'École sociétaire,

Rue de Seine, 10.

1845.

FOREST P.

Publiciste fouriériste à la fin de la monarchie de Juillet. Il polémiqua contre Louis Blanc, au nom de l'organisation du travail fouriériste, et contre les économistes libéraux en 1845.

BIBLIOGRAPHIE: P. Forest, *Organisation du travail, d'après les principes de la théorie de Charles Fourier*, Paris, 1840 et 1845. La polémique contre Louis Blanc ne se trouve que dans la seconde édition. — *Defense du fouriérisme contre M. Reybaud et l'Académie française*, MM. Rossi, Michel Chevalier, Blanqui, Wolowski, M. de Lamartine, Paris, Librairie sociétaire, 1845, in-16, 107 pages. Le premier personnage pris à partie est Louis Reybaud, l'auteur de la série de romans des *Jérôme Paturot*, ironiques à l'égard de Fourier et des utopistes socialistes en général, et de *Études sur les réformateurs contemporains ou socialistes modernes*, Saint-Simon, Charles Fourier, Robert Owen (plusieurs éditions à partir de 1840).

Dict. WRT. OUV. t. 2. p. 200

DU TRAVAIL

PAR M. DE FORNI

PAR M. DE FORNI

PAR M. DE FORNI

PAR M. DE FORNI

ORGANISATION DU TRAVAIL.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Chalon-S.S., imp. de J. Duchesne.

AVANT-PROPOS.

L'organisation du travail - question brûlante, qui bientôt dominera toutes les autres, parce que, pour les masses, c'est une question de vie ou de mort.

EUGÈNE SUE.

S'il est, à notre époque, une question d'un intérêt à la fois pressant et éleccé, c'est assurément celle de l'Organisation du Travail; car elle a pour objet de porter remède au sort précaire et misérable que fait à la grande masse des travailleurs notre vicieux régime industriel; car elle a pour objet l'amélioration morale et matérielle de la société tout entière. Grâce à la généreuse initiative prise par M. Ledru-Rollin et le journal la Réforme, cette question, qui commence à passionner une portion déjà considérable de l'opinion publique, va bientôt être portée devant le Parlement. Y sera-t-elle accueillie par un dédaigneux ordre du jour? Cela est fort probable; car, lorsqu'on voit un des esprits les plus progressifs de ce temps-ci, l'homme qu'à son entrée dans la Chambre, il y a dix ans, on saluait de toutes parts comme le repré-

sentant, le chef du parti social, et qui semblait fier de porter ce titre; lorsqu'on voit, dis-je, M. de Lamar-tine taxer de chimère ou de folie tout projet d'organisa-tion du travail né et à naître, déclarer solennellement qu'en fait d'organisation du travail, il n'y a de possible et de sensé que ce qui existe, certes il n'est guère permis d'espérer que la grave question soulevée par la Pétition de la Réforme soit prise au sérieux par nos députés bour-geois du centre, de la droite et de la gauche.

Il y a 4 ans, un député, qui, pour n'être pas orateur, ne se montre pas moins souvent homme de sens, M. Durergier de Hauranne, prononçait à la tribune de la Chambre, ces paroles caractéristiques :

« Fréoccupés de nos luttes intestines, nous ne savons pas don-ner aux questions si délicates dont les classes pauvres sont l'objet toute l'attention qu'elles méritent. En présence de pro-blèmes difficiles, il nous arrive de fermer les yeux et de passer outre, au lieu de les regarder en face et de nous appliquer for-cement à les résoudre. Et le reproche, remarquez-le bien, s'adresse à tout le monde, à un côté de cette chambre comme à l'autre. »

Vous pensez peut-être que ce reproche si mérité émut nos honorables représentants de la bourgeoisie, ou tout au moins qu'il fit impression sur la grande Presse de Pa-riis, à laquelle il s'appliquait non moins justement ? En aucune façon. Nos honorables représentants l'écoutèrent d'un air distrait et sans y prendre garde; puis la presse le reproduisit plus ou moins fidèlement dans ses colonnes, sans le moindre commentaire.

Et, depuis ce temps, l'esprit de la Chambre a-t-il changé? Hélas! si peu changé que l'homme, dans lequel cet esprit se personnifie davantage, est aujourd'hui, comme alors, ce même avocat qui, un jour, du haut de la tribune, a osé déclarer, à la face de la France, que les questions de travail et de salaire — questions si importantes, si vitales pour la masse du peuple — n'étaient pas du ressort de la Chambre des députés.

En ce qui touche les problèmes, à la solution desquels est attachée l'amélioration matérielle et morale du sort des masses, il n'y a donc — pour le moment du moins — rien à attendre du monde officiel. Quand il rencontrera ces problèmes sur sa route, au lieu de les regarder en face et de s'appliquer fortement à les résoudre, le monde officiel — cela est trop certain — fermera les yeux et passera outre. Tel est l'accueil — sans être un grand prophète, on peut le prédire en toute assurance — que, pour sa part, réserve la Chambre des députés à la question de l'Organisation du Travail implicitement contenue dans la Pétition de la Réforme.

Mais, en dehors du Gouvernement, des Chambres et de la presse aristocratique, en dehors de ce monde officiel qui continue à s'agiter sur le terrain politique, à la façon de l'écurie dans sa cage, il commence à s'opérer en France, sur le terrain social, un mouvement qui n'est pas sans importance. L'idée lancée dans le monde, il y a dix-huit siècles, par le Christ, et sous l'évocation de laquelle s'est produite la Révolution française, l'idée d'affranchissement et d'émancipation des masses a rencontré de nos

jours de fervens et courageux apôtres; (1) et cette idée, qui ne tardera pas, il faut l'espérer, à devenir un signal de ralliement pour tous les sincères amis du peuple; va pouvoir aujourd'hui d'autant mieux passionner les masses, qu'elle se présente enfin revêtue d'une formule positive, pratique, qu'elle se présente non plus comme autrefois à l'état de noble aspiration, de généreux désir, mais escortée de plans, de moyens destinés à la réaliser dans le monde.

La formule dont je parle ici, qui ne la connaît maintenant? De toutes parts, n'entendez-vous pas retentir ces mots: — **DROIT AU TRAVAIL, ORGANISATION DU TRAVAIL**? — mots si pleins d'espoir, de magie et de con-

(1) Il se peut que les fervens et courageux apôtres, dont il est ici question, ne forment encore, au sein de la portion généreuse et intelligente de la nation française, qu'une minorité imperceptible; mais ce qui est certain, c'est que leur nombre chaque jour s'accroît, et, chaque jour, tend à s'accroître davantage; ce qui est certain, c'est qu'ils comptent aujourd'hui dans leurs rangs des hommes puissants non seulement par le cœur, mais par l'intelligence, le talent et une renommée à bon droit acquise, en tête desquels il est permis à un socialiste de citer avec quelque orgueil l'auteur des *Mystères de Paris* et du *Jail-Errant*. Dans ces deux romans si justement populaires, M. Eugène Sue ne s'est pas borné à tracer un tableau vigoureux, saisissant, pathétique des misères et des injustices sociales qui accablent des classes entières de citoyens, il a noblement et courageusement signalé — grâce lui en soient rendues — le remède à tant d'abus criants, à tant de maux affreux; il a, en un mot, très explicitement invoqué l'**ORGANISATION DU TRAVAIL**.

solation pour les classes souffrantes et déshéritées. Quant aux plans, quant aux moyens, il est vrai qu'il en a été tracé de diverses sortes : — les uns complets, radicaux, susceptibles d'entraîner immédiatement, dans l'ordre économique, une refonte générale, entière, de notre mécanisme social ; — les autres, transitoires et devant conduire progressivement à cette refonte générale. Mais quelle que soit la diversité des moyens, ce qu'il y a de certain et en même temps de rassurant, c'est que, pour tous les sincères amis du peuple, le but est aujourd'hui le même. Affranchir, émanciper le travailleur, lui assurer la sécurité du lendemain, le bien-être, première condition de moralité et de dignité, — et, pour cela faire, organiser le travail, puis en répartir équitablement les produits ; — voilà ce que tous veulent, ce que tous demandent. Ainsi d'accord sur le but, il faudra bien tôt ou tard qu'on en vienne à s'entendre sur le moyen. Ce n'est là, après tout, qu'une pure question de forme ; et devons-nous croire qu'elle sera difficile à vider entre hommes consciencieux, que préoccupe, avant toute chose, le désir du vrai et du bien ?

Ayons donc bon courage, nous tous, que rallie la noble et sainte cause du peuple, nous que révoltent les abus et les iniquités sans nombre de la société présente, — nous, qui voulons organiser un monde où ne se rencontrent ni mendiants, ni esclaves, ni opprimés d'aucune sorte, — ayons bon courage ; — et, tandis qu'au-dessus de nos têtes, dans la sphère officielle, où trône le Dieu-Borne, se débattent de misérables querelles

de portefeuille, efforçons-nous — en dehors de cette sphère immobile et glacée — de propager, de répandre, au plus profond des entrailles de la société française, au sein de ces masses, qui savent travailler et souffrir, mais aussi faire des révolutions, — efforçons-nous, dis-je, de propager les grandes idées d'Émancipation du Travailleur, de Réforme sociale, d'Organisation du Travail, appelées à renouveler la face du monde et à introniser sur la terre le règne de Dieu prophétisé par le Christ.

1^{er} Mai 1843.

INTRODUCTION.

SOMMAIRE. — Le problème social posé, il y a sept ans, par une société savante, au milieu de l'indifférence générale des esprits. — Progrès de l'opinion depuis cette époque. — De la réforme sociale poursuivie par une fraction considérable du parti radical, et du système développé dans la brochure : ORGANISATION DU TRAVAIL, de M. Louis Blanc. — Comment M. Louis Blanc ne pose et ne résout qu'imparfaitement le problème social. — Supériorité de la solution de ce problème fournie par Fourier. — Le TRAVAIL ATTRAYANT, CONDITION *SINE QUA NON* de liberté et de bonheur pour l'homme.

§ 1.

Il y a quelques années, le problème de l'Organisation du Travail fut posé dans les termes suivants par l'une des nombreuses Sociétés philanthropiques de Paris, celle de l'*Athénée des Arts*:

Quelle serait l'organisation du travail la plus propre à AUGMENTER LE BIEN-ÊTRE des classes pauvres et laborieuses?

Remarquons ces mots, *augmenter le bien-être*,..... comme si les classes *pauvres*, les prolétaires, les travailleurs des sociétés modernes, jouissaient déjà d'un certain bien-être, et qu'il ne s'agit que de leur en donner un peu plus; comme si le

bien-être ne leur était pas absolument inconnu ; comme si leur sort ne se résumait pas dans ces deux mots, *misère et douleur* ; comme si leur sort enfin n'était pas le *mal-être* !

Toutefois, c'était déjà beaucoup, pour une société philanthropique, que d'avoir ainsi posé une question de cette importance, et d'avoir affecté à sa solution une médaille de 300 fr. Je voulus assister à la séance publique où cette médaille se devait décerner ; mais, n'ayant pas songé à me munir d'une carte d'entrée, je ne fus pas admis. Je me consolai de ce contre-temps en pensant que je trouverais dans les grands journaux du lendemain un compte-rendu détaillé de la séance. Le lendemain, chacun des grands journaux annonça qu'un M. D..., de Rouen, avait gagné la médaille, et deux autres individus obtenu des mentions favorables. Mais pas un mot de plus, pas un mot sur les solutions données par M. D... et les autres concurrents, pas un mot sur la question. Il s'agissait bien alors pour les grands journaux de traiter une question semblable ! Tous agitaient la grave question de savoir, si, dans une monarchie constitutionnelle, la royauté a ou n'a pas le droit de se mêler d'affaires politiques. Les uns soutenaient que, selon la charte, le roi peut et doit à la fois régner et gouverner ; les autres que la fameuse maxime, *le roi règne et ne gouverne pas*, est une conséquence implicite de la charte, qui proclame l'infailibilité du roi, et qu'ainsi, bien que très intéressé dans toutes les questions de gouvernement, le roi n'en doit pas moins être écarté, afin de n'avoir à remplir pour toutes fonctions que celles d'un véritable coadjuteur à l'engrais, selon l'énergique expression de Napoléon.

Et qui avait soulevé, attisé, nourri cette grave polémique ? Précisément le grand journal la *Presse*, celui-là même qui, dans les premiers six mois de son apparition, c'est-à-dire vers la fin de 1836, avait fait mine d'aborder les questions sociales, et s'était formellement engagé à produire au bout d'un mois, par l'entremise du plus érudit de ses rédacteurs, M. Granier de Cassagnac, une solution complète du problème de l'organisation du travail. Bien des mois se sont écoulés depuis cette pompeuse promesse ; et le savant rédacteur de la *Presse*, devenu depuis rédacteur en chef du *Globe*, n'a encore accouché d'aucune solution : il se peut d'ailleurs que sa tête soit encore en travail ; mais j'ai grand peur que, si jamais elle accouche, ce ne soit d'un fruit pareil à celui de la montagne (*parturiunt montes, nascetur ridiculus mus.*)

Je ne pus donc obtenir, par la voie des journaux, aucun renseignement sur la séance de l'Athénée des arts, où s'était agitée une question aussi grave, et je n'ai jamais su depuis, ni chercher à savoir quelle solution avait été fournie, soit par l'auteur du mémoire couronné, soit par les auteurs des mémoires seulement mentionnés. Toutefois, ce que je crois pouvoir affirmer sans crainte d'être démenti, c'est que leur solution, en supposant qu'ils en aient donné une, n'est pas celle que je me propose d'exposer, qui est la solution fournie par la théorie de Ch. Fourier ; car, il est certain qu'une solution aussi excentrique que celle de *Fourier* n'eût pas été favorablement accueillie par une société savante, qui pose en fait que la condition actuelle des classes laborieuses est satisfaisante et qu'il ne peut être question que de l'améliorer.

Je prie le lecteur de ne pas trop s'effaroucher de ce mot, *excentrique*, qui ne devrait pas être pris si souvent en mauvaise part. Aujourd'hui que le faux est la règle, la loi générale, ce qui est excentrique a, ce me semble, plus de chance d'être le vrai que ce qui est conforme aux idées reçues; et, quand dans un pays où une égale répartition de la richesse sociale ne donnerait à chaque individu guère au-delà d'un revenu annuel de 200 fr., où par conséquent plus des trois quarts des citoyens (23 millions sur 32) sont réduits à vivre avec moins de 6 sous par jour, quand, dis-je, dans un pays semblable, on vient proclamer que les classes laborieuses, c'est-à-dire les 23 millions qui n'ont que 6 sous par jour pour subvenir à leurs besoins, possèdent déjà le bien-être, je dis que si, par hasard, l'on se trouve d'accord avec l'opinion commune, on ne l'est certainement pas avec le bon sens.

§ II.

Du reste, depuis l'époque dont je viens de parler, il s'est opéré dans la presse, et par suite dans l'opinion, un mouvement de favorable augure.

Les journaux parisiens rédigés par des ouvriers et un grand nombre de journaux de province ont courageusement abordé la question de l'Organisation du Travail; — la grande presse de Paris s'est enrichie de nouveaux organes—la *Réforme* et la *Démocratie Pacifique*—qui ont adopté cette question pour motif d'ordre et pour thème habituel de leurs discussions; — Le *National* en a reconnu toute l'importance, en déclarant à diverses reprises que c'était la question la plus féconde qui se pût agi-

ter devant une assemblée politique et dans la presse ; — Le *Courrier Français* a pris l'engagement formel de la discuter ; — enfin , il n'est pas jusqu'aux journaux légitimistes et jusqu'au *Siècle* — cet organe cheri de la partie la moins éclairée, mais non la moins égoïste de la bourgeoisie — qui maintenant ne s'essaient à bégayer les mots d'*Organisation du Travail*. (1)

(1) Voici dans quels termes remarquables s'exprimait récemment le *Courrier Français* :

« Nous sommes heureux de voir cette fraction notable de parti radical, dont la *Réforme* est l'organe intelligent et consciencieux, arriver sur le terrain pacifique de l'Organisation du Travail. Le vœu qu'elle exprime a été pareillement énoncé par la *Démocratie pacifique*, et, dans chaque parti, tout esprit sérieux s'y est de près ou de loin associé.

« Mais un vœu, si honorable qu'il soit, ne suffit pas ; le moyen importe. Dès que la *Réforme* ou tout autre organe de l'opinion exposera les procédés qu'il juge propres à réaliser une grande et féconde pensée, nous nous empresserons de les discuter ; c'est un devoir auquel personne ne saurait manquer aujourd'hui ; nous en acceptons notre part. »

Tout autant que son confrère, le *Courrier français*, le *Siècle* déclare vouloir l'amélioration matérielle et morale du plus grand nombre ; autant que n'importe quel autre organe de la presse, il demande que l'on prenne des mesures pour assurer aux travailleurs le bien le plus précieux, la sécurité du lendemain. Mais ce que le *Siècle* ne veut pas, c'est qu'on touche au principe de la concurrence industrielle, à ce fameux principe du *laissez-faire*, qui est, suivant lui, le principe de la liberté et de l'égalité transporté dans le domaine de la production ; en d'autres

termes, que l'on s'efforce de soustraire les travailleurs aux dangers d'une existence précaire, en régularisant, en organisant le travail libre, le *Siècle* ne demande pas mieux ; mais que l'on veuille toucher le moins du monde à ce faux régime industriel, dont l'une des conséquences forcées est d'aggraver la misérable condition et l'illotisme des masses, voilà ce que ne peut tolérer la logique du *Siècle*. Pour tout dire en un mot, le *Siècle* demande d'une main ce qu'il refuse de l'autre.

Quant au *National*, son attitude actuelle, dans le débat qui intéresse si profondément le sort des travailleurs, est plus étrange encore que celle du *Siècle*. Le *National*, qui plus d'une fois a combattu la libre concurrence et invoqué l'organisation du travail, le *National*, qui, à cette heure encore, déclare que l'organisation sociale actuelle est mauvaise et exige de profondes modifications, le *National* aujourd'hui non seulement jette la pierre à tous ceux qui ont formulé des projets d'organisation du travail, mais se prononce formellement pour la libre concurrence, qu'il ne faut, dit-il, ni détruire, ni même amoindrir, qu'il s'agit plutôt d'étendre, sauf à la régler (sauf à la régler, le *National* n'explique pas d'ailleurs de quelle manière). Ainsi, ce même journal qui trouve notre organisation sociale vicieuse et en réclame le changement, demande en même temps le maintien et même l'extension de la libre concurrence, qui est, dans l'ordre manufacturier et commercial, ce qu'est, dans l'ordre agricole et domestique, le ménage morcelé, c'est à-dire qui est la base, le fondement même de notre organisation sociale. Admirable logique ou vérité !...

En outre, sous ce titre : *Organisation du Travail*, il a paru diverses brochures, dont l'une, œuvre d'un jeune écrivain plein de talent et déjà populaire, mérite que nous disions un mot.

§ III.

M. Louis Blanc est radical, mais, avant tout, socialiste, car sa devise est celle-ci : Réforme sociale, comme *but*, — réforme politique, comme *moyen*.

La réforme politique voulue par M. Louis Blanc est à peu près celle du *National*. On peut la caractériser en ces mots : — Un seul pouvoir relevant du peuple entier au lieu de trois pouvoirs émanés de la bourgeoisie.

Il y a des radicaux — les hommes du *National* sont de ce nombre — qui, tout en reconnaissant la nécessité d'une réforme sociale, veulent qu'on en renvoie la discussion au lendemain de la révolution politique.

Tel n'est pas l'avis de M. Louis Blanc.

Suivant lui, toute révolution, dont le but n'est pas nettement défini d'avance, est menacée d'avortement ; suivant lui, en outre, pour gagner à la réforme politique de nombreux adhérents parmi les masses, il importe de montrer clairement aux masses qu'il existe un rapport intime entre la réforme politique et l'amélioration matérielle et morale de leur sort, — démonstration beaucoup trop négligée jusqu'à présent par le parti démocratique et qui n'a pas peu contribué à retarder sa victoire.

C'est sans doute pour réparer cette impardonnable négligence de son parti que M. Louis Blanc a publié, il y a près de 5 ans, sa brochure intitulée : — *Organisation du Travail*.

Cette brochure, remarquable à plus d'un titre, et qui en

est aujourd'hui à sa quatrième édition, se compose de deux parties principales. La première, de beaucoup la plus longue, est consacrée à la critique de notre régime industriel. Elle établit, à l'aide de raisonnements vigoureux, appuyés sur des faits: — 1^o que la libre concurrence est un système d'extermination pour le peuple; — 2^o qu'elle est une cause de ruine pour la bourgeoisie elle-même.

La 2^e partie, qui compte à peine dix pages, expose un système d'organisation du travail que son auteur nous donne non pas comme définitif et devant réaliser immédiatement une réforme sociale complète, mais comme le seul qui soit aujourd'hui praticable, comme le seul par lequel on puisse efficacement commencer la transformation de notre ordre social.

Quel est le but et quels sont les moyens de ce système? En deux mots on peut le dire.

Son but consiste à faire du gouvernement le régulateur suprême de l'industrie, et ses moyens consistent à créer, en toute branche de l'industrie nationale, des *ateliers sociaux*, lesquels, placés sous la direction et la surveillance de l'état, ne tarderaient pas à conduire à ce résultat: — « l'absorption successive et pacifique des ateliers individuels. »

Le système que nous venons de résumer en quelques mots, et à l'exposition duquel M. Louis Blanc n'a consacré que dix pages, est-il un système impraticable? Quelques publicistes l'ont soutenu, et c'est à tort, selon nous; car, puisqu'il est possible aujourd'hui à un capitaliste très riche, ou à une coalition de riches capitalistes, de monopoliser toute une branche d'in-

d'agrie, on ne voit pas pourquoi il serait impossible à l'état, avec les puissants moyens dont il dispose, de se rendre maître de l'industrie manufacturière et commerciale toute entière. Et ici, empressons-nous de le dire, si les hommes qui reconnaissent la nécessité d'une réforme industrielle n'avaient qu'à choisir entre le monopole de l'état et le monopole des hauts capitalistes, qui est celui auquel aboutit forcément la libre concurrence, il n'y aurait pas lieu, pour ces hommes, d'hésiter un seul instant à se rallier au système de M. Louis Blanc. Mais ce qu'un disciple de Fourier peut facilement établir, c'est : — 1^o que le système de M. Louis Blanc ne pose et ne résout qu'imparfaitement le problème de l'organisation du travail ; — 2^o que la solution de ce problème fournie par Fourier est, non seulement infiniment plus large, mais, en égard à l'état actuel des esprits, infiniment plus pratique.

§ IV.

Aujourd'hui, en France comme en Angleterre, comme en tout pays civilisé, la masse est pauvre, dénuée, mal logée, mal nourrie, mal vêtue, incessamment torturée par mille privations, par mille douleurs : c'est là un fait que contestent seuls les égoïstes qui ont des yeux pour ne pas voir. Or, aussi long-temps que dans chaque nation la masse ne sera pas à l'abri du dénuement et de la misère, aussi long-temps qu'elle n'aura pas son *minimum* garanti, et pour *minimum* l'aisance et le bien-être, on peut s'attendre que dans chaque nation il y

aura souffrance, malaise, désordre. Créer l'abondance là où il y a disette, c'est-à-dire augmenter dans une proportion considérable les produits de l'industrie agricole et manufacturière, sauf ensuite à les répartir équitablement, tel est donc le problème social, dans sa racine.

Or, de quelle source provient toute richesse, toute valeur consommable ? Évidemment, c'est du travail. Et, dans les conditions de son exercice actuel, quelle est la propriété caractéristique du travail ? Non moins évidemment, c'est d'être répugnant, c'est de léser à la fois les sens et l'âme : sans cela le verrions-nous généralement repoussé par le riche comme une douleur, et subi par le pauvre comme un châtement ? Donc, en fin de compte, si l'on veut mettre fin au supplice du pauvre comme au désœuvrement du riche, et par suite amener l'abondance des produits, l'affluence des richesses, il n'est pas deux partis à prendre, il n'en est qu'un : c'est de dégager le travail de ses conditions de répugnance, c'est d'en faire un plaisir, au lieu d'une peine.

Rendre le travail assez attrayant pour que les hommes, les femmes et les enfants y soient entraînés passionnément et sans le secours de la morale ou de la faim / tels sont donc les véritables termes du problème. Eh bien ! c'est dans ces termes que Fourier l'a posé et résolu.

§ V.

Remarquons d'abord une chose : c'est combien cette manière de poser le problème de l'Organisation du Travail a de

largeur et de fécondité. Supposez, en effet, le problème résolu, supposez découvert le moyen d'organiser tous les travaux que comportent l'existence et le progrès de la société, de manière à les rendre, directement ou indirectement, assez attrayants, pour que tous, riches et pauvres, soient entraînés passionnément à y concourir, ne concevez-vous pas quelle heureuse transformation va se produire dans les mœurs et les habitudes sociales, sous l'influence de cette précieuse organisation. Alors va s'accomplir le vœu des riches; il n'y aura plus pour eux de bouleversements sociaux à redouter; alors aussi va s'accomplir le vœu des moralistes; l'oisiveté qu'ils anathématisent comme la mère de tous les vices, disparaîtra pour jamais; et, quant à ces légions de prolétaires, couches inférieures si épaisses de la civilisation, que la pire des exigences, celle de la faim, réduit à s'hébéter dans un labeur ingrat et dégoûtant, quand elle ne les jette pas dans le crime, quel prodigieux changement dans leur sort! et que ce sera un magnifique et consolant spectacle que de les voir arrachés, comme par enchantement, aux misères de leur condition présente, associés aux riches, devenus leurs compagnons de travail, tous unis de cœur et d'intérêt, rivalisant de zèle et d'ardeur pour le maintien et le développement de l'harmonie sociale!

Mais est-il vrai que la solution d'un tel problème existe? Est-il vrai qu'elle soit contenue dans la théorie de Fourier? question importante assurément et qui vaut la peine d'être mûrement examinée et sérieusement débattue; car, en cas d'affirmative, de combien, même au point de vue pratique, cette solution n'est-elle pas supérieure à tout autre système

d'Organisation du Travail, et notamment à celui de M. Louis Blanc !

Que demande M. Louis Blanc ? Il demande que l'État se serve de l'arme même de la concurrence pour faire disparaître la concurrence, c'est-à-dire que l'État s'empare du commerce et de l'industrie. Pareille tâche — M. Louis Blanc n'hésite pas, d'ailleurs, à le reconnaître — est tout-à-fait au-dessus des forces d'un gouvernement bourgeois comme le nôtre qui s'appuie principalement sur la haute banque et la haute industrie. Donc déjà, nécessité d'attendre, pour l'application du système en question, l'avènement d'un pouvoir républicain ou populaire ; et cet avènement peut très bien n'être pas encore très prochain. Ensuite, est-il supposable que, même sous un gouvernement républicain, une opération aussi vaste que celle dont il s'agit s'accomplirait sans froissements, sans obstacles et, par conséquent, sans beaucoup de lenteur ?

On le voit donc, le système de M. Louis Blanc, s'il ne doit pas être considéré comme impraticable, n'est pas du moins sans offrir, au point de vue pratique, de grandes difficultés.

En est-il de même de celui de Fourier ? Examinons :

Il ne s'agit, dans le système de Fourier, ni d'une réforme religieuse, ni d'une réforme politique, ni d'une réforme purement industrielle comme serait la création d'ateliers sociaux sous la direction et la surveillance de l'État ; mais il s'agit d'une transformation à la fois domestique, agricole et industrielle de la commune qui est l'élément alvéolaire de la société.

Associer entre elles, de la manière la plus étroite, les quatre cents familles de la commune, — substituer aux 400 ménages un seul et grand ménage, à la culture morcelée et incohérente la culture unitaire et combinée, et, en outre, organiser d'une manière attrayante, dans le milieu communal, les travaux de ménage, de fabrique, de commerce, de culture, d'art, de science et d'éducation ; — tel est l'objet fondamental du système de Fourier.

Or (est-il donc si difficile de le concevoir ?) un essai local de ce mode nouveau d'organisation communale peut fort bien être tenté, sans qu'il soit besoin que l'opinion publique, la presse et le pouvoir aient fait acte d'adhésion au système de Fourier. Que faut-il, en effet, pour décider un essai pareil ? Eh ! mon Dieu ! rien de plus que la volonté de quelques capitalistes influents ou même d'un seul grand capitaliste, ou, à défaut, l'acceptation de l'idée sociétaire par une petite portion de l'opinion publique. Eh bien ! que demain l'essai dont je parle vienne à être tenté, et qu'il réussisse, c'est-à-dire qu'il démontre ostensiblement à tous les yeux, non seulement les énormes avantages de l'association sur le morcellement, mais encore ce fait capital du travail attrayant devenu une réalité, ne comprend-on pas qu'à l'instant même le signal est donné pour le genre humain d'une révolution aussi irrésistible qu'immense ?

Il s'agit là, en effet, d'une nouveauté autrement importante, autrement grandiose, autrement capable d'enthousiasmer le monde, que la vapeur ou le chemin de fer ; il s'agit de procurer aux hommes ce qui jusqu'à présent leur a

toujours manqué : — aux uns des garanties contre la misère et ses déplorables suites, l'abrutissement, la dégradation morale, le crime ; — aux autres des garanties contre l'ennui, ce ver rongeur qui empoisonne toutes les jouissances du riche ; — à tous, enfin, il s'agit de procurer le bonheur, — le bonheur, but suprême, désir incessant et jamais satisfait de la vie. Et puisque, grâce au succès des premières tentatives partielles, la vapeur et le chemin de fer ont pu, en moins de 20 ans, opérer, dans la sphère de la navigation et de la locomotion, une révolution immense, n'est-on pas bien fondé, je le demande, à soutenir que le succès d'un seul essai d'industrie combinée et attrayante suffirait pour entraîner une immense révolution sociale ?

Association du riche et du pauvre, abondance de tous les biens, travail attrayant, bonheur pour tous, etc., — autant de chimères, direz-vous ; tout cela est trop beau pour n'être pas impossible.

Impossible !..... mais n'est-ce pas là aussi ce qu'on disait de la vapeur, ce qu'on disait du chemin de fer, n'est-ce pas ce qu'on a commencé par dire de toute grande découverte, jusqu'au jour où la sanction de l'expérience est venue donner un éclatant démenti à cette stupide parole ?

Impossible !..... en vérité, après toutes les déconvenues qu'il a subies, un pareil mot devrait-il être prononcé par des gens sensés ? Devrait-il surtout être prononcé par des chrétiens, quand chacun sait que de la bouche du Christ est sorti ce salutaire avertissement : « Il n'y a rien de caché qui ne puisse être découvert ; cherchez et vous trouverez. »

§ VI.

Quelques mots encore, avant d'entrer au cœur de notre sujet.

De toutes parts aujourd'hui on commence à invoquer une prompte régénération, une équitable organisation du travail; et l'on a mille fois raison; car le travail est la destinée naturelle de l'homme; car « hors du travail, il n'y a pour l'homme ni santé, ni richesse, ni moralité, ni bonheur. » (1)

Depuis 89, nous avons accompli, en France, plusieurs révolutions politiques. A ce jeu, avons-nous beaucoup gagné? Les lumières se sont étendues, l'industrie a fait des progrès; cela est incontestable. La somme de nos douleurs et de nos misères a-t-elle diminué? « Les inventions des hommes, a dit Pascal, vont toujours en s'augmentant; leur malice reste la même. » L'histoire de nos cinquante dernières années est loin de donner un démenti à cette pensée si triste. Faut-il croire, avec Pascal, que l'homme, par l'infirmité de sa nature, soit condamné à souffrir éternellement ici bas? Non, car ce serait faire injure au créateur de toutes choses, ce serait refuser à

(1) Paroles extraites d'un livre inédit d'Alphonse Toussenel, lequel livre doit paraître prochainement sous ce titre : *Les Juifs, rois de l'époque*. « Hors du travail il n'y a pour l'homme ni santé, ni richesse, ni moralité, ni bonheur; et la société actuelle a fait du travail quelque chose de si répugnant, de si odieux, qu'elle n'a pas trouvé de supplice plus terrible, après la mort, que la condamnation au travail forcé. »

Dieu l'un de ses principaux attributs : — *L'universalité de Providence* ; mais ce qu'il faut croire, c'est qu'il y a ici has deux destinées pour l'homme, l'une *accidentelle*, où la douleur est fatalement son partage, c'est la destinée que depuis long-temps il subit, celle du *travail morcelé et répugnant* ; l'autre *essentielle*, où le bonheur sera certainement son lot, celle du *travail combiné et attrayant*.

Journalistes, publicistes, écrivains de toute nuance, vous tous qui protestez de votre ardent amour pour les classes souffrantes, et qui commencez à begayer les formules de l'école socialiste, à réclamer pour le peuple le *droit au travail*, l'*organisation du travail*, quand donc finirez-vous par comprendre que, hors du *travail attrayant*, il ne saurait y avoir pour la masse du peuple ni bien-être, ni dignité, ni, surtout, liberté réelle et efficace. Et puisque la théorie socialiste s'annonce avec la prétention d'avoir résolu ce problème si fécond du *travail attrayant*, quand donc accorderez-vous à cette théorie toute l'attention qu'elle mérite, et quand viendrez-vous joindre votre voix à celle des disciples de Fourier pour mettre le pouvoir et l'opinion publique en demeure de coopérer à la réalisation d'un essai phalanstérien ?

I.

Classification des Travaux humains.

Dans son acception la plus générale, le travail n'est autre chose que la mise en action de l'activité humaine; et, comme l'activité humaine peut s'exercer et notamment s'exerce aujourd'hui selon trois modes particuliers, que l'on peut appeler le premier *positif* ou *productif*, le second *négalif* ou *improductif*, et le troisième *nuisible* ou *destructif*, il s'en suit que les travaux humains comportent trois classes correspondantes.

La première classe embrasse tous ceux qui servent directement la société, qui lui sont *essentiels*, sans lesquels elle ne pourrait se maintenir et progresser, comme ceux de ménage, de culture, de fabrique, de commerce, d'éducation, de beaux-arts, de sciences, enfin tous les travaux de production :

La seconde comprend ceux qui ne donnent aucun produit *positif*, qui par eux-mêmes n'augmentent ni ne diminuent la masse de la production, la richesse réelle des nations, et qui peuvent bien servir indirectement la société, mais ne lui sont pas

essentiels, en ce sens qu'on peut à la rigueur concevoir un ordre social qui serait d'autant plus florissant qu'il s'en pourrait passer (tels sont les travaux des magistrats, des avoués, des huissiers, des sophistes, etc. ;)

Enfin la troisième comprend ceux qui diminuent directement la masse de la production, comme les travaux de la guerre, qui entraînent à leur suite toutes sortes de dévastations, le saccage des villes, la destruction des récoltes, etc., etc.

De même que certains travaux de la deuxième classe, ceux de la guerre peuvent bien être nécessaires aux sociétés *civilisées* et *barbares*, ne fut-ce, comme on l'a dit, que pour opérer la fusion des idées, en mettant en contact des populations de mœurs différentes, et, par ce moyen, préparer, parmi les nations, l'avènement à l'unité de gouvernement et de mœurs ; mais quand, au lieu d'être une idée spéculative, dont la réalisation pratique ne commence que depuis peu à être sérieusement poursuivie par les esprits les plus avancés, cette unité, grâce aux efforts des nouveaux réformateurs, sera devenue un fait vivant, il est hors de doute que tous les travaux guerriers non-seulement auront cessé d'être nécessaires, mais n'exciteront plus qu'une répulsion et qu'une réprobation générales ; car la nature est bien loin d'inspirer à l'homme de l'attraction *directe* pour ces sortes de travaux, et, pour que l'homme s'y livre avec passion, il faut certainement qu'il soit placé dans des conditions tout-à-fait en dehors de celles que réclame son organisation physique et morale.

Combien ne serait-il pas à désirer qu'au lieu de les exercer à ne rien faire ou à détruire, comme il est arrivé si souvent jusqu'ici, l'homme ne fit désormais emploi de ses facultés que d'une manière directement utile, en un mot, que chacun des membres du corps social, au lieu de trouver son profit et quelquefois son agrément dans des occupations inutiles ou nuisibles, ne pût et ne voulût consacrer son activité qu'à des œuvres utiles et productives, qui lui rapporteraient à la fois gloire et profit, en même temps qu'elles serviraient l'intérêt général ? Eh bien ! il n'est pas difficile de comprendre que ce résultat si désirable ne sera jamais atteint tant qu'à l'aide d'une nouvelle combinaison des rapports sociaux, on ne sera pas parvenu à organiser le travail productif de manière à le débarrasser de tous les dégoûts qui l'entourent, de manière à le rendre, je ne dis pas seulement honorable et lucratif, mais plus attrayant que les travaux de la guerre, plus attrayant même que ne l'est aujourd'hui le plaisir, que ne le sont les spectacles, les concerts, les fêtes.

La question la plus grave que puisse agiter l'intelligence humaine, celle qui mérite de fixer avant tout l'attention des sincères amis du peuple, consiste donc à savoir si cela est possible, — s'il est possible d'organiser l'industrie — qui, dans sa large acception (et c'est celle que nous lui donnons ici) signifie l'ensemble des travaux sur lesquels, pour satisfaire à son organisation physiologique, à tous ses besoins physiques et moraux, l'homme est forcé d'exercer son activité — si, dis-je, il est possible d'organiser l'in-

industrie, c'est-à-dire les travaux de culture, de fabrication, de ménage, d'éducation, de sciences, de beaux-arts et de commerce, de telle sorte que tous ces divers travaux deviennent assez attrayants pour que les riches eux-mêmes veuillent personnellement y concourir.

Chose étrange ! et qui suffirait seule à démontrer le vice de notre constitution sociale, les travaux qui sont aujourd'hui surtout *honorés*, surtout recherchés, ce ne sont pas ceux qui importent le plus au maintien ainsi qu'au progrès de la société, ce ne sont pas ceux de la première classe, ce sont précisément ceux de la deuxième et de la troisième. Tout homme, dont l'intelligence est quelque peu développée et l'ambition quelque peu haute, tient à se faire homme de robe, de lettres, ou d'épée, parce que ce sont principalement ces carrières qui mènent à la fortune, en même temps qu'aux honneurs, à la renommée. Aussi jusqu'à présent, les travaux de production, laissés dans une sorte d'abaissement et presque de dégradation morale, sont demeurés le triste apanage des classes inférieures et déshéritées ; et quand il est arrivé par hasard que quelques hommes sortis de leur sein ont conquis un nom historique ou une haute position sociale, ce n'a presque jamais été que sur les champs de bataille ; c'est que dès leur jeune âge ils avaient quitté la charrue pour ceindre l'épée, et que, d'ailleurs, ils se trouvaient doués de facultés extraordinaires. Mais, du reste, ce fait de l'élevation d'hommes du peuple par les armes s'est très rarement produit. Ouvrez, par exemple, Plutarque ; vous verrez qu'à l'exception de Marius

et de deux ou trois autres, tous les grands hommes, dont il nous a transmis la vie et les grandes actions, sont sortis de l'aristocratie, qui, cependant, à Rome comme à Athènes, ne composait qu'une très minime fraction des citoyens. Consultez l'histoire de France, et vous verrez encore que, jusqu'à la révolution, qui enfin a pu mettre en saillie quelques hommes sortis des rangs populaires, tous les grands noms qui figurent dans nos annales, les Duguesclin, les Condé, les Turenne, appartiennent par leur origine aux classes supérieures. Faut-il s'en étonner, quand les travaux de production, auxquels sont bien forcés de se livrer constamment tous les citoyens pauvres, (et ce sont ceux-là qui dans chaque nation composent la grande masse), quand ces travaux, dis-je, s'exercent dans de telles conditions, que nécessairement ils abrutissent l'intelligence, ou tout au moins ne lui permettent en aucune façon de se développer ?

- II -

Le lucre, principal mobile du travail dans notre société.

Aujourd'hui que toutes les fonctions utiles sont assujettissantes, ennuyeuses, pleines de dégoût, dans quel but veut-on que l'homme travaille, si ce n'est pour arriver à la fortune, qui permet de vivre dans l'oisiveté ou plutôt de s'occuper des choses vers lesquelles on se sent attiré de préférence, comme le jeu, la chasse, le billard, la lecture, les fêtes? Le notaire, l'avocat, l'avoué, l'homme de bureau, le commerçant, tous les hommes qui exercent des fonctions sociales, n'ont guère aujourd'hui qu'une pensée, qu'un mobile, le *désir du gain*, le lucre. Amasser assez d'argent pour laisser un jour de l'aisance à leurs enfants et pouvoir, sur le déclin de l'âge, se dispenser du travail, tel est à peu près l'unique but de leur vie. Quand ce but est atteint, à l'instant ils désertent leurs fonctions, ils prennent, comme on dit, leur retraite. Se peut-il qu'il en soit autrement? Ce n'est pas leur nature, ce n'est pas eux qu'il en faut accuser, mais l'ordre social ainsi

disposé que toute fonction se trouve à tel point répu- gnante, qu'il n'est guère possible de s'y plier qu'avec dégoût et par nécessité. — Quant au pro- létaire, à l'ouvrier, au paysan, quel mobile le pousse au travail ? le lucre encore, ou plutôt le besoin de manger, la faim, qui le pousse au vol, au crime, quand le travail lui manque, la *malesuada fames*, faim mauvaise conseillère.

Le lucre, tel est donc aujourd'hui le mobile du tra- vail. Quand ce mobile n'agit plus, tout aussitôt le travail est déserté ; puis l'on vit oisif, et souvent on s'ennuie, on court après les émotions, on recherche les spectacles, on s'adonne au jeu, et, selon les po- sitions, l'on hante perpétuellement les salons ou le café, signe certain que l'homme est un être es- sentiellement *actif*, et que ce n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, que par nature il aime le repos, l'in- action.

— III —

Ce qui fait qu'il y a des paresseux.

« C'est une chose qui n'est pas merveilleuse en vérité que l'on voie dans l'état actuel les hommes courir après les plaisirs et fuir le travail. »

« La nature veut l'élégance, le luxe, la richesse, la santé, les plaisirs des sens ; le plus souvent le travail civilisé blesse les sens, altère les organes, détruit la santé et suffit à peine à l'existence du travailleur et de sa misérable famille. »

« La nature veut les réunions de gens qui s'aiment, se recherchent, sympathisent. — Le travail civilisé isole le travailleur dans sa fonction, ou le met face à face avec des êtres qu'il n'aime pas et apporte ainsi le vide, son ennui ou son désespoir, ou la haine à la place des jouissances actives du cœur, des chauds épanchements de l'âme, de l'exaltation des vives sympathies. »

« La nature demande une succession de positions variées et contrastées, le mouvement, les changements de scène, les incidents ; c'est la loi de vie. — Le travail civilisé cloue pour le jour et

la vie l'homme à son œuvre, à une œuvre identique.

« La nature veut des accords, de grands mouvements synergiques, entraînants et passionnés, elle a mis dans tous les cœurs des cordes que les enthousiasmes de masses sympathiques font vibrer à l'unisson. Elle veut aussi des discords, des luttes, des cabales de parti, des intrigues excitantes, de vigoureuses et puissantes dissidences; elle hait le calme plat, l'atonie, le vide, la torpeur. — Le travail civilisé baigne dans l'ennui, ne tend aucun ressort (si ce n'est celui du gain, le ressort sordide), et laisse toutes les cordes débandées, flasques et pendantes.

« Enfin, la nature fait un besoin à l'individu de rattacher son action à une œuvre d'ensemble, de jouer dans le grand concert de l'ordre général, d'avoir un rôle apprécié dans un tout harmonique. C'est aux satisfactions de plus en plus larges de ce noble besoin que sont attachées les grandes et religieuses jouissances, les inspirations supérieures, les grandioses synergies. — Le travail civilisé enclot le travailleur dans le misérable cercle de son égoïsme individuel, tout au plus de son égoïsme familial. L'action humanitaire est morcelée, fragmentée, ou plutôt elle n'existe pas; il n'y a pas d'ensemble, d'ordre, d'unité: tout se contrarie, se choque, se brise. Le travailleur civilisé ne peut avoir à se rendre ainsi qu'un triste témoignage de contrainte et d'égoïsme. » (1)

(1) Victor Considérant, Destinée sociale, tom. II.

Au milieu de toutes ces conditions de répugnance, est-il possible, je le demande, que les hommes se livrent passionnément au travail, que chacun d'eux ne sente pas son courage faillir dans l'accomplissement des fonctions que lui a départies le hasard, plutôt que sa vocation ; et peut-on s'étonner qu'il y ait tant de paresseux, de fainéants, d'amateurs du *dolce far niente*? En vérité, ce qui est bien plus étonnant, c'est qu'il n'y en ait pas davantage.

— IV —

CRITIQUE SOCIALE.

*Des conditions de répugnance attachées à l'exercice actuel
du travail.*

Insistons sur ces conditions, qui n'ont été que sommairement et rapidement indiquées ; car il importe que le lecteur les saisisse parfaitement et ne les perde pas de vue. Elles ne sont pas en petit nombre et de peu de poids, ainsi qu'on l'a déjà pu voir.

1^o *Les lieux ou les ateliers, où s'exerce le travail, n'offrent généralement qu'un aspect repoussant, et, ce qui est plus grave, souvent sont insalubres.*

Il n'existe guère, en effet, pour les travaux manufacturiers, d'ateliers commodes et salubres, et à plus forte raison d'ateliers élégants ; et, quant aux travaux des champs, qui ne sait que cet aspect riant et poétique, sous lequel quelques poètes anciens et modernes se sont fait un jeu de nous les décrire, est tout ce qu'il y a de plus *chimérique* au monde, tout ce qu'il y a de moins conforme à la réalité ?

2° Le travailleur est d'ordinaire *isolé* ou réduit à la triste obligation de n'avoir pour compagnons de travail que des êtres avec lesquels il ne peut sympathiser.

Ainsi se trouve contrarié l'un des plus vifs besoins de notre cœur, celui de nous réunir à nos *sympathiques de goût* et de *caractère*, de les voir souvent, de vivre de leur vie, d'exercer notre activité de concert avec eux. La solitude n'est jamais pour nous qu'un besoin exceptionnel, ou, pour mieux dire, anti-naturel, résultat souvent d'une misanthropie que nous occasionnons des déceptions, aujourd'hui trop fréquentes, en amitié, en amour, en ambition.

3° Le travail n'est pas *divisé*.

Chaque métier, chaque fonction, dans la société actuelle, est ordinairement rempli par un seul individu, au lieu de l'être par un groupe ou une réunion d'individus. Cependant il est bien rare que la nature donne au même individu *goût* et *vocation* pour tous les détails, toutes les parties d'une même fonction ; et c'est pourquoi l'on rencontre si peu de bons ouvriers, dans chaque corps d'état, et si peu de fonctions bien remplies.

4° Le travail est *continu*, c'est-à-dire qu'il ne permet pas au travailleur de changer d'occupation.

C'est là le vice le plus saillant, le plus déplorable de l'industrie actuelle. Elle parque chaque individu dans sa fonction, et l'y rive comme le galérien à son boulet. Le hasard vous a fait *notaire* : vous voilà condamné à confectionner, tous les jours de votre vie, des *contrats* de vente, d'échange, de mariage,

etc., et toujours ces mêmes *contrats* ; *avoué* : il vous faut faire de la procédure, rien que de la procédure, et cela constamment, perpétuellement, aussi longtemps du moins que vous resterez en charge ; *professeur* : il vous faut corriger toujours des thèmes et des versions, et chaque année les mêmes thèmes et les mêmes versions. Vous êtes un être doué de facultés *physiques* et de facultés *intellectuelles* : les unes et les autres veulent être concurremment exercées, car de leur exercice *simultané* dépend pour vous le plus précieux des biens, la santé du corps. La société vous le permet-elle ? non : elle a des fonctions purement et seulement *manuelles*, et des fonctions purement et seulement *intellectuelles*. Ces deux espèces de fonctions sont parfaitement séparées et distinctes ; de sorte que vous n'avez que la triste ressource ou de développer votre intelligence aux dépens de votre corps, ou de développer votre corps aux dépens de votre intelligence ; et encore non, vous n'avez pas cette ressource, puisque c'est le hasard, la volonté de vos parents, leur position qui décident de votre avenir ; et que d'ailleurs, en travaillant constamment à une œuvre manuelle, il est bien rare qu'on ne fatigue pas, qu'on n'use pas son corps par excès de travail, comme il est bien rare qu'avec un corps débile on conserve la plénitude de son intelligence.

5° Le travail ne met pas en jeu notre émulation.

Cependant, l'émulation est un puissant ressort d'activité. Qui peut le mettre en doute ? Au collège, c'est-elle qui nous aiguillonne, nous rend assidus, laborieux, nous fait accomplir les tâches les plus enuieuses du monde. Eh bien ! je le demande, quel

parti la société actuelle tire-t-elle de l'émulation ? quelles intrigues, quelles rivalités sait-elle susciter dans les travaux utiles ? une fois hors du collège, face à face avec des livres de médecine ou de droit, seul, isolé dans une chambre, ou lorsqu'il écoute le grave et monotone enseignement d'un professeur de droit ou de Sorbonne, le jeune homme de la classe moyenne est-il en lutte contre d'*actifs* et habiles rivaux ? de même l'artisan, dans sa boutique, et le laboureur dans son champ n'ont autour d'eux personne avec qui rivaliser. En un mot, la société ne fait nul emploi de l'émulation, pour exciter au travail productif. Elle sait bien organiser des luttes subversives, de grandes luttes générales entre les peuples, et des luttes particulières entre concitoyens d'une même ville ou d'une même nation ; elle sait établir des concurrences haineuses, presque toujours funestes en dernier résultat à l'intérêt général, mais elle ne sait pas établir des luttes émulatrices pour le bien, de ces luttes qui entraînent irrésistiblement les hommes à l'accomplissement d'œuvres utiles et fécondes.

6° Le travail n'est pas honoré (je parle, bien entendu, du travail productif.)

Ainsi que je l'ai dit, il ne devrait pas y avoir, dans une société convenablement organisée, de fonctions négatives, ni de fonctions destructives, de rouages inutiles, ni, à plus forte raison, de rouages nuisibles. Par cela seul qu'elle comporte et nécessite une multitude de fonctions parasites, la société actuelle est donc déjà mal organisée. Mais ce qui la condamne d'une façon plus énergique encore, c'est

que ce sont précisément les fonctions parasites qu'elle honore et *glorifie*, tandis qu'elle voue les fonctions utiles à la déconsidération, au mépris ou à l'oubli. Arrivât-il à la perfection dans son art, quels honneurs, je le demande, accorde-t-elle à l'artisan, au cultivateur? Soyez, tant qu'il vous plaira, laborieux, habile, industrieux, si vous êtes artisan ou laboureur, vous végèterez obscur, sur un pauvre petit coin de terre, sans jamais fixer sur vous l'attention et l'admiration des hommes. Honneur, gloire, renommée, mots magiques, éternels mobiles des grandes actions, où vous relegate-t-on aujourd'hui? dans les œuvres *negatives* et surtout dans celles de destruction; et c'est à peine si une bien faible réaction, contre cette absurde tendance à glorifier principalement la guerre, commence enfin à s'opérer dans les esprits; car voyez ce qui s'est passé, il y a quelques années à peine, dans le pays le plus industriel de l'Europe: Louis-Philippe envoie au couronnement de la reine d'Angleterre une vieille illustration militaire; tout aussitôt l'Angleterre bat des mains, elle accueille le vieux guerrier par des *bravos* et des trépignements d'enthousiasme, elle le porte en triomphe, elle lui décerne une ovation magnifique, extraordinaire, comme Rome n'en décernait pas à ses plus grands capitaines. On me dira que ce n'est pas tant le *guerrier* que le représentant d'une nation amie qu'elle a salué de ses acclamations: cependant croit-on qu'elle eût accueilli avec les mêmes transports une illustration littéraire ou industrielle? Cela est fort douteux, ou plutôt le contraire est certain.

7^o Enfin, le travail de chaque individu n'est point

rallié à une œuvre d'ensemble, à l'œuvre générale.

Qui est-ce qui travaille aujourd'hui en vue de l'intérêt général? tout au plus quelques individus exceptionnellement organisés; mais je voudrais bien qu'on pût les compter, on verrait combien est petit leur nombre. Dans la réalité, chacun ne travaille guère que pour soi et pour sa famille, c'est-à-dire sa femme et ses enfants; *chacun*, comme l'a dit Pascal, *ne tend qu'à soi, ce qui est contre tout ordre*. En vain s'épuisera-t-on à prêcher aux hommes la *charité*, le *dévoûment*, la *fraternité*? Tant qu'on ne songera pas à faire en sorte que l'œuvre de chaque individu, dans la société, se rallie à l'œuvre d'ensemble, à l'œuvre générale, toutes les prédications du monde ne détruiront pas l'égoïsme et ne réaliseront pas la fraternité. Ceux qui, pour saper l'égoïsme, se bornent à prêcher la charité, font donc œuvre vaine. Pour empêcher l'arbre de donner ses fruits, il faut le renverser, l'abattre. Vous tous, qui parlez de substituer le dévoûment à l'égoïsme, attaquez-vous donc au vieil arbre qui produit l'égoïsme; attaquez-vous au *morcellement familial*, qui est cette disposition des rapports sociaux, en vertu de laquelle chaque famille a, dans la société, sa maison, son travail, son œuvre, ses *intérêts* distincts et séparés de ceux des autres familles.

En résumé, le travail actuel est répugnant par toutes les raisons suivantes, qu'il n'est pas inutile, je crois, de remettre sous les yeux du lecteur :

1^o Parce qu'il s'exerce dans des lieux ou des ateliers inélégants, et souvent insalubres;

2^o Parce qu'il isole le travailleur ou le met en contact avec des êtres qu'il n'aime pas;

3^o Parce qu'il est non *divisé*, chargeant le même individu de tous les détails, de toutes les parties d'une même fonction ;

4^o Parce qu'il est *continu*, ne permettant pas la variété d'occupations ;

5^o Parce qu'il ne met en jeu *nulle émulation, nulle rivalité* ;

6^o Parce qu'il n'est pas *honoré* ;

7^o Enfin, parce qu'il ne *rallie pas chaque œuvre particulière à une œuvre sociale ou d'ensemble*.

Ce n'est donc pas en *lui-même* qu'il faut placer la cause de cette répugnance marquée que généralement il inspire, mais dans les conditions extérieures qui l'entourent ; et, bien évidemment, si l'homme est aujourd'hui fainéant, paresseux, ennemi du travail, ce n'est pas sa nature qu'il en faut accuser, mais le milieu où cette nature agit ; d'où la conséquence toute naturelle qu'il faut songer enfin à modifier, à changer ce milieu, ce à quoi, certes bien à tort, on n'a pas songé sérieusement jusqu'à nos jours.

Il faut, dis-je, modifier le milieu social, et il faut que cette modification soit telle, que les travaux, auxquels l'homme est obligé de se livrer pour satisfaire aux premiers besoins qu'il tient de la nature et qui sont ceux de manger, de se vêtir et de se loger convenablement, que *tous ces travaux* ainsi que ceux d'un ordre plus *élevé*, comme les travaux d'art, de science, d'éducation, puissent s'accomplir dans des conditions extérieures toutes opposées à celles dont je viens de donner l'analyse, et par conséquent nous inspirer autant d'attrait que maintenant ils nous inspirent de dégoût et d'ennui.

Comment le milieu social doit être modifié.

LE PHALANSTÈRE.

Puisque les conditions de répugnance attachées à l'exercice actuel du travail sont inhérentes à la constitution *intime* de la société, en sont, à vrai dire, une conséquence fatale, il s'en suit bien clairement qu'il faut s'attaquer à cette constitution elle-même, si l'on veut faire disparaître les sept conditions précédemment analysées ; car le plus vulgaire bon sens nous avertit que, pour détruire *un effet*, il faut s'attaquer à *la cause*. Or, quelle est la base de notre constitution sociale ? évidemment c'est le morcellement, *la division* des ménages et des propriétés, c'est-à-dire, ainsi qu'il a été dit, *cette disposition des choses*, en vertu de laquelle chaque famille a ses intérêts distincts et séparés de ceux des autres familles. Si l'on croit qu'il faille conserver cette base de notre société, comme une arche sainte, inviolable, il faut se résigner à subir tous les maux qu'elle engendre,

les vices, les désordres, les crimes, qui, de temps immémorial, désolent le monde, et surtout il ne faut pas espérer que le travail cesse d'être, pour l'homme, un intolérable fardeau, un supplice perpétuel. Mais si l'on repousse cette ancienne idée, que *la destinée de l'homme ici bas est le malheur*, comme une idée souverainement injurieuse à Dieu, comme une idée en quelque sorte sacrilège, et qu'en même temps l'on désire avec ardeur que la douleur et la misère soient promptement bannies de ce monde ; certes, il faut bien vouloir, à moins d'une flagrante inconséquence, que la base constitutive de notre ordre social reçoive une complète modification. Or, de quelle manière convient-il que cette modification ait lieu ? mon Dieu ! d'une manière toute simple : l'ordre social repose aujourd'hui sur le morcellement, la division des familles ; il faut qu'à l'avenir il repose sur leur association. Quelles sont les conditions de cette association ? comment pourra-t-elle s'établir et se généraliser ? voilà tout le problème à résoudre.

Remarquons d'abord qu'il se réduit à ce terme : Que faut-il faire pour réaliser l'association dans la commune ? En effet toute nation n'étant qu'un composé de communes, il est tout simple qu'en indiquant le moyen d'établir, sur un mode nouveau, les relations sociales dans l'une d'elles, on l'indique par là-même pour la nation tout entière. Quelles sont donc les premières conditions requises pour rendre possible l'association dans la commune ? voilà ce qu'il importe avant tout d'examiner.

Il y en a deux indispensables : la première, c'est,

non pas que la propriété territoriale soit abolie et soumise au régime de la communauté, comme l'ont voulu Babeuf en France, et Owen en Angleterre, mais qu'elle devienne *sociétaire* et *actionnaire*, afin que tout le territoire *communal* puisse être géré comme domaine d'un seul, sans cesser cependant d'appartenir, comme aujourd'hui, à des titres divers et selon des parts inégales, au plus grand nombre des citoyens : (on verra plus loin quelle facilité donne, pour une bonne gestion, cette nouvelle combinaison de la propriété). La seconde condition, c'est que toutes les maisons séparées et distinctes, qui servent d'habitation aux diverses familles, disparaissent pour faire place à un seul et grand édifice, où chaque famille puisse trouver à se loger commodément, selon sa fortune et ses moyens. Il ne faut pas beaucoup de réflexion pour concevoir que, sans ces deux conditions premières, il est de toute impossibilité que les habitants d'une commune deviennent réellement *associés* en travaux de ménage, de culture, de fabrique, etc.

Donnons au lecteur une idée de ce vaste édifice, auquel Fourier donne le nom de *Phalanstère*, (*habitation* de la *phalange* ou de la commune nouvelle), d'où le nom de *phalanstériens* pour les partisans de son système social.

En voici une courte description, tirée, pour la plus grande partie, du *grand Traité de l'Association domestique agricole*, (tom. II, liv. 1^{er}, sect. 1^{re}).

Cet édifice, qui doit s'élever, autant que possible, au centre du territoire de la commune, sera un grand bâtiment de plusieurs centaines de toises de

front, s'avancant en vastes ailes sur les côtés et rempli sur lui-même de manière à se doubler et à former en même temps des cours aussi élégantes que spacieuses ; le centre doit être affecté aux fonctions paisibles, aux salles de repas, de bourse, de conseil, de bibliothèque ; l'une des ailes réunir tous les ateliers bruyants, et l'autre le caravansérail, hôtel des étrangers, afin qu'ils n'encombrent pas le centre du palais et ne gênent pas les relations domestiques.

Outre les appartements individuels, cet édifice doit contenir beaucoup de salles de relations publiques, qui ne ressembleront en rien à nos salles publiques actuelles, où les relations s'opèrent confusément. Chacune d'elles sera composée de trois salles principales, qui auront, en outre, beaucoup de cabinets adhérents, pour favoriser les petites réunions.

Tous les corps de bâtiments doivent être reliés entre eux par une rue-galerie, qui les embrasse, circule autour de l'édifice et l'enveloppe tout entier. Cette rue-galerie est double : au rez-de-chaussée, elle est formée par des arcades, qui s'étendent parallèlement au bâtiment, comme au Palais-Royal ; puis, sur ces arcades, au-dessus du plafond de la galerie inférieure, doit s'élever celle du premier étage. Cette pièce est la plus importante et la plus caractéristique de l'architecture sociétaire. Elle devra être aussi large, aussi somptueuse que la galerie du Louvre, et, comme elle, parquetée. Elle ne prendra pas jour des deux côtés, parce que d'un côté elle est adhérente au corps de logis, qui est à

double file de chambre, dont une file prendra jour sur la campagne, et l'autre sur la rue-galerie : celle-ci doit donc avoir toute la hauteur des trois étages qui, d'un côté, prennent jour sur elle. Les portes d'entrée de tous les appartements des 1^{er}, 2^e et 3^e étages sont sur la rue-galerie, avec des escaliers placés d'espace en espace pour monter aux 2^e et 3^e étages. Les croisées de la galerie (qui peut se rétrécir jusqu'à 3 toises dans les corps de bâtiments peu fréquentés, sans qu'on doive jamais la réduire à 2), pourront être comme celles des églises de forme haute et ceintrée.

Ainsi que le dit si bien Victor Considérant (*Destinée sociale*, tom. 1), cette galerie qui se ploie aux flancs de l'édifice comme une longue ceinture, qui relie toutes les parties à un tout, qui établit le contact du centre et des extrémités, c'est le canal par où circule la vie dans le grand centre sociétaire, c'est l'artère qui du cœur porte le sang dans toutes les veines.

Le rez-de-chaussée doit contenir, sur quelques points, des salles publiques, dont la hauteur absorbe l'entresol, par exemple les cuisines, où l'on ménagera des trappes d'espace en espace pour élever les buffets dans les salles du 1^{er} étage.

Les corps de logis parallèles et rapprochés seront joints par des couloirs sur colonnes, au 1^{er} étage ; de cette manière, les communications au 1^{er} seront sans interruption. Cette facilité, ajoute Fourier, de communiquer partout à l'abri des injures de l'air, d'aller pendant les frimats au bal, au spectacle, en habit léger, en souliers de couleurs, sans connaître

ni boue, ni froid, est un charme si nouveau qu'il suffirait seul à rendre nos villes et nos châteaux détestables à quiconque aurait passé une journée d'hiver dans un pareil palais.

Les étables, greniers et magasins doivent être placés, s'il se peut, vis-à-vis de l'édifice; mais, dans tous les cas, en doivent être isolés, ainsi que le théâtre et le temple. L'intervalle situé entre le palais et les étables servira de cour d'honneur ou de vaste place de manœuvre. Les étables, comme le théâtre et le temple, seront reliées à l'édifice par des galeries souterraines, qui seront, comme la grande galerie, chauffées en hiver, ventilées en été.

Les jardins doivent être placés, autant que possible, derrière le palais et non pas derrière les étables, près desquelles conviendra mieux la grande culture.

Enfin, le palais doit être percé d'espace en espace, comme le Louvre, par des arcades à voiture, conservant ou coupant l'entresol.

A ce détail abrégé de l'édifice principal, nous n'ajouterons pas celui des édifices accessoires, tels que châteaux, castels, belvédères; nous dirons seulement que chaque phalange devra avoir, placés à demi-distance de ses limites, et à peu près dans la direction des quatre points cardinaux, quatre châteaux, où l'on portera le déjeuner ou le goûter, dans le cas où des cohortes du voisinage se réuniront pour accélérer un travail; puis chaque groupe son belvédère à l'un des angles du terrain où il gère une culture.

Que l'on se représente maintenant les 400 familles

de la commune réunies dans le magnifique édifice, qui vient d'être brièvement décrit, logées, chacune selon ses moyens, dans des appartements plus ou moins confortables; chacune d'elles n'aura plus à gérer son domaine, son champ, son ménage à part; il n'y aura plus qu'un seul domaine, qu'un seul ménage pour toutes, le grand domaine, le grand ménage sociétaire. Là, l'égoïsme, — cet égoïsme familial qui nous conduit souvent à traiter en ennemis tous ceux qui nous entourent, — ne sera plus possible, puisqu'en même temps qu'on travaillera pour soi, on travaillera pour ses co-associés. Les dispositions les plus favorables pour une bonne gestion du domaine sociétaire seront immédiatement adoptées, parce que tout le monde aura un intérêt direct à leur adoption. Les cultures, par exemple, ne seront plus distribuées au hasard et mal à propos comme aujourd'hui; on ne fera pas la sottise de planter de la vigne dans un terrain qui convient à une prairie, comme on ne mettra pas du blé dans un terrain propre à la vigne. Toutes ces haies, ces murs de clôture, ces bornes et autres démarcations, qui découpent, hachent le terrain et donnent à la campagne l'aspect le plus disgracieux et le plus confus, disparaîtront du territoire communal, où les cultures seront disposées de manière à n'offrir à l'œil que la variété la plus élégante, tout en s'adaptant aux convenances du sol. On les distribuera en trois ordres entrelacés, l'ordre simple ou massif, l'ambigu ou vague, le composé ou engrené.

« L'ordre simple ou massif règne en plein dans nos pays de grande culture, où tout est champ d'un côté,

tout est bois de l'autre, quoiqu'il y ait dans chaque *massif* beaucoup de portions qui pourraient convenir à d'autres cultures, surtout dans les forêts, où il faut ménager des clairières pour la circulation de l'air, le jeu des rayons solaires et la maturation des bois de tige.

« L'ordre *ambigu* ou *vague* est celui des jardins confus, dits *anglais*, dont l'idée est due aux Chinois. Cette méthode, qui rassemble comme par hasard toutes sortes de culture, n'est employé chez nous qu'en petit, et jamais dans l'ensemble d'un canton. L'état sociétaire en tirera grand parti pour l'embellissement général et le charme industriel. Les massifs actuels de prés, de bois, de champs, perdront leur triste aspect par emploi de l'ordre *ambigu*.

« L'ordre *engrené* ou *composé* est le contraire du système *civilisé*, des clôtures et barricades. Là, où l'on ne pourra pas essayer le moindre vol, la méthode engrenée sera parfaitement applicable et produira le plus brillant effet. Chaque branche de culture poussera des divisions parmi les autres: le parterre et le potager, qui chez nous sont confinés autour de l'habitation, jetteront des rameaux dans tout le territoire. Leur centre sera bien au voisinage du phalanstère; mais ils pousseront dans la campagne de fortes lignes, de masses détachées, qui diminueront par degrés, s'engageront dans les champs et prairies, dont le sol pourra leur convenir; et de même les vergers, quoique moins rapprochés du phalanstère, auront à sa proximité quelques postes de ralliement, quelques lignes ou blocs d'arbus-

tes et espaliers, engagés dans le potager et le parterre. » (1)

Disons maintenant un mot des énormes bénéfices économiques qu'entraîne avec elle l'association

La commune actuelle emploie 400 ménagères et 400 feux pour les travaux de cuisine. Dans la commune sociétaire, il suffirait, pour le même objet, de quatre ou cinq feux et d'une dizaine de personnes expertes. Sous le seul rapport du combustible, voilà déjà une épargne immense. En estimant cette épargne des 9/10^{mes} Fourier ne va certes pas au-delà de la vérité.

La commune actuelle a 400 greniers, la plupart mal placés et mal soignés. La commune sociétaire aurait un seul grenier, vaste et salubre, divisé en compartiments spéciaux pour chaque denrée et même pour chaque variété d'espèce. Les frais de ce vaste grenier, en constructions, murs, charpentes, surveillance d'incendie, garantie d'insectes, coûteraient certainement à peine le dixième de ce que coûtent les 400 greniers de la commune civilisée.

Les 400 ménages de la commune actuelle ont 400 caves et cuveries, soignées d'ordinaire avec autant d'ignorance que de maladresse. La commune sociétaire, pour ses vins, comme pour ses huiles et laitages, n'aurait qu'un seul atelier. Ainsi, au lieu d'un millier de menus tonneaux nécessaires aux 400 ménages isolés, elle n'aurait besoin que d'une trentaine de foudres, ce qui fait qu'outre l'économie de 9/10^{mes} sur l'édifice elle réaliserait une économie d'au moins

(1) Fourier, *Nouveau Monde industriel*.

19/20^{mes} sur la tonnellerie, objet très coûteux et doublement ruineux pour beaucoup de ménages, qui, la plupart du temps, malgré de grands frais, exposent le liquide à la corruption par mille fautes qu'éviterait facilement la gestion sociétaire.

Autre économie plus importante encore : les 400 familles d'une bourgade agricole, soit pour leurs ventes, soit pour leurs achats, emploient 400 personnes, là où une commune sociétaire n'aurait besoin que d'une ou deux personnes, pour une seule négociation d'achat ou de vente.

Je ne multiplierai pas davantage les exemples de l'immense avantage économique qu'offre sous tous les rapports le régime de l'association comparé à notre régime actuel de morcellement familial, lequel, ainsi que l'a dit fort bien Fourier, n'est, en toute branche de relations, que l'extrême complication, le mode le plus ruineux et le plus faux ; je me hâte d'arriver à l'objet spécial de cet écrit, qui est de montrer comment, dans le milieu phalans-térien, il devient possible de débarrasser le travail productif de ses conditions actuelles de répugnance, et de le mettre en parfaite harmonie avec nos goûts, nos facultés, nos passions.

CONDITIONS DU TRAVAIL ATTRAYANT.

Comment elles se réalisent dans le Phalanstère.

Que TRAVAIL devienne PLAISIR, et
le baptême du bonheur est donné.

J. LECHEVALIER.

Est-il impossible à l'homme, avec les ressources que lui a livrées le progrès des sciences physiques, d'arranger un milieu matériel, comme celui précédemment indiqué, c'est-à-dire, d'élever, sur une lieue carrée de terrain, un grand édifice *unitaire*, susceptible de loger 1,800 personnes, et réunissant toutes les dispositions architecturales dont il a été parlé, entre autres, la *rue-galerie*? Tout le monde sera forcé de convenir que rien n'est moins impossible. De même, personne ne voudra prétendre que la *propriété territoriale* ne puisse être facilement constituée en mode *actionnaire*. Tenons donc pour réalisées, ou simplement pour réalisables, ces deux conditions premières d'une association quelque peu

complète; et voyons si elles permettent de rendre le travail attrayant.

Puisqu'il est répugnant, parce qu'il est, ainsi que je l'ai fait voir, entaché de sept vices radicaux (*la laideur et l'insalubrité des ateliers, l'isolement du travailleur, l'indivision, la continuité, l'absence d'intrigue ou d'émulation, l'absence d'honneur, l'absence de ralliement à l'œuvre sociale*), il va de soi que, pour le rendre attrayant, il faut enlever tous ces vices. Par conséquent, ce que j'ai à montrer, c'est que, dans le milieu phalanstérien, le travail s'exercera : 1^o dans des ateliers ou des lieux élégants; 2^o par groupes ou réunions de travailleurs; 3^o à un état de division poussé le plus loin possible; 4^o par courtes séances; 5^o sous l'influence d'intrigues émulatrices; 6^o sous celle de l'honneur; 7^o sous celle de la passion que Fourier appelle *unitisme*, et en vertu de laquelle chaque individu désire que son travail particulier se rallie à l'œuvre générale, — enfin, dans des conditions diamétralement opposées à celles d'aujourd'hui.

1^{re} Condition. — *Élégance des Ateliers, etc.*

Bonne tenue, propreté, élégance des ateliers pour tous les travaux de fabrique et de ménage, et, pour ceux de culture, disposition du sol agréable et variée, charrues, pioches et autres outils réunissant

l'élégance à la commodité, bêtes de somme en bon état, et non rachitiques et malingres, enfin tentes mobiles, parasol ou dais d'étoffe porté sur 12 ou 20 piquets, et transporté à mesure de changements de place, afin de préserver le travailleur de l'ardeur du soleil, — telle est la première condition requise pour que le travail puisse devenir *attrayant*. — Il n'est pas difficile de comprendre qu'elle est aussi compatible avec l'état d'association, qu'elle l'est peu avec celui de morcellement. Quoi de plus aisé, par exemple, que d'établir, dans le palais sociétaire, tous les ateliers avec de telles dispositions, qu'au lieu de léser les sens, comme aujourd'hui, ils servent à les récréer, à récréer notamment l'odorat et la vue ? — Quant aux travaux de culture, l'état sociétaire, ainsi que le dit Fourier, *saura jusque dans les fonctions les plus malpropres, établir le luxe d'espèce.*

« Les sarraux gris d'un groupe de laboureurs, les sarraux bleutés d'un groupe de faucheurs seront rehaussés par des bordures, ceintures et panaches d'uniforme, par des *charriots* vernissés, des attelages à parures peu coûteuses, le tout disposé de manière que les ornements soient à l'abri des souillures du travail.

Si nous voyions dans un beau vallon distribué en mode *ambigu*, dit *anglais*, tous ces groupes en activité, bien abrités par des tentes colorées, travaillant par masses disséminées, circulant avec drapeaux et instruments, chantant dans leur marche des hymnes en chœur, puis le canton parsemé de castels et belvédères à colonnades et flèches, au

lieu de cabanes en chaume, nous croirions que le paysage est enchanté, que c'est une féerie, un séjour olympique. » (1)

Ce sont là cependant les merveilles qu'accomplira l'association, mais qu'elle seule peut accomplir.

II^e Condition. — *Groupes et séries de Groupes.*

La série de groupes, selon Fourier, est le mode généralement adopté par Dieu dans la distribution des règnes et des choses créées. Aussi les naturalistes, dans leurs tableaux, ont-ils admis cette distribution à l'unanimité; ils ont admis en tout et partout les classifications, ils classent d'abord par règnes, ensuite par familles, — par genres, par espèces, etc., etc.

La phalange adoptera ce mode de distribution pour tous ses travaux, qu'elle classera d'abord en sept branches principales :

1^o Travail domestique; 2^o agricole; 3^o manufacturier; 4^o commercial; 5^o d'éducation et d'enseignement; 6^o étude ou emploi des sciences; 7^o étude ou emploi des beaux-arts.

Ces sept branches formeront, dans la phalange, sept séries de classe, qui se diviseront chacune en

(1) Fourier, *Traité d'Association*, tom. II.

séries d'ordre, lesquelles se subdiviseront en *séries de genre*, ainsi de suite en *séries d'espèce*, de *variété*, etc., etc., jusqu'à ce que toute subdivision ne soit plus possible.

Quel que soit le genre de travail, et sauf cas exceptionnels extrêmement rares, ce ne sera pas un individu, mais une *série* de travailleurs qui sera affectée à l'accomplissement de chaque service ou de chaque fonction. Or, qu'est-ce qu'une *série* de travailleurs? c'est, ainsi que nous l'apprend Fourier, une affiliation de diverses petites corporations, dont chacune exerce quelque *espèce* d'un travail, qui devient travail de *genre* pour la *série* entière. Exemple : « douze groupes cultivent 12 fleurs différentes ; la tulipe est soignée par un groupe de *tulipistes*, la jonquille par un groupe de *jonquillistes*, etc., etc. L'ensemble de ces douze groupes ligués forme une *série* de fleuristes, qui a pour fonction de *genre* le soin des fleurs, et où chaque groupe a pour fonction d'*espèce* de soin de telle fleur qu'il affectionne spécialement et cabalistiquement. »

Ainsi, tous les services, toutes les fonctions, dans la phalange ; seront remplies par des *séries* de groupes réunis par un penchant affectueux et par un goût commun pour la fonction ; car on aura bien soin de distribuer tous les travaux de telle sorte, que nul ne soit forcé de s'affilier à des groupes, dont le personnel et le travail pourraient lui déplaire ; et d'ailleurs, comme le dit Considérant (*Destinée sociale*, tom. II, p. 27), la nature n'ayant pas fait les hommes égaux en goûts, en facultés, en opinions et en vocations, on peut être assuré de trouver, sur un

assortiment de 1,800 caractères, de quoi remplir les cadres de toutes les séries, dont le roulement sera nécessaire ou utile à la phalange.

III^e Condition. — *Exercice parcellaire.*

Dès le moment que le travail ne sera plus *isolé, solitaire*, mais s'exercera par *groupes*, par réunions plus ou moins nombreuses d'individus de tout âge et de tout sexe, et dès le moment que chaque groupe exercera un travail d'espèce, dans le travail de *genre*, auquel sera affectée une série de *groupes*, il est certain que, toutes les fois que ce travail d'espèce pourra comporter des divisions (ce qui sera presque toujours possible), il est certain, dis-je, que ces divisions seront immédiatement adoptées, et que chaque membre du groupe se chargera de la partie, du détail en rapport avec son goût, sa vocation, ses facultés. Si le groupe est nombreux, composé, par exemple, de vingt ou trente individus, et que ses fonctions le permettent, il se divisera lui-même en *sous-groupes*, dont les membres, au nombre de 3, 4 ou 5, se partageront la besogne que le *sous-groupe* est chargé de remplir. C'est de cette manière que la division du travail, dans la phalange, sera poussée jusqu'à ses plus extrêmes limites; et, sans nul doute, sous le double rapport de promptitude d'exécution et de perfection de l'œuvre, cette division produira

de merveilleux résultats. On peut s'en faire une idée, d'après ce remarquable passage de *Destinée sociale* :

« Le groupe, qui s'est emparé d'un travail, et dans le sein duquel chaque sous-groupe fait marcher un détail de l'œuvre, est un corps composé de parties, qui concourent librement à l'action commune, rivalisent de zèle, d'ardeur, et s'entraînent passionnément dans un accord puissant d'ensemble. Chacun, alerte à la tâche qu'il aime, se repose sur ses voisins de tous les autres soins ; l'individu s'appuie sur la masse ; tous se soutiennent, se concentrent, serrent les rangs et s'excitent à l'action. Les affections se nouent, le contact échauffe, l'identité du but commun rallie, le sentiment de l'union électrise la masse, l'accord d'ensemble retentit dans toutes les poitrines à l'unisson, et l'enthousiasme, à qui tout obstacle cède, éclate dans la manœuvre.

« Que ce soit œuvre de paix ou œuvre de guerre, toutes les fois que les différentes parties d'un corps agissent de concert dans une manœuvre, et exécutent, chacune, avec zèle et passion, leur rôle particulier dans l'ensemble ; toutes les fois que les actions parcellaires se résolvent simultanément dans une action unitaire, totale, et rayonnent sur un même centre, la convergence générale produit l'accord, et l'enthousiasme se met dans la masse et l'emporte. »

La division *parcellaire* du travail ne peut s'appliquer, dans notre milieu social, qu'aux travaux de fabrique. Mais si, quand elle a lieu, cette applica-

tion est favorable au fabricant et au consommateur, elle ne l'est guère, ou plutôt elle est plus funeste qu'utile au *travailleur*, à l'*Ouvrier*, parce qu'elle se combine forcément aujourd'hui avec le vice le plus saillant de l'industrie, celui de *continuité*. C'est donc seulement dans l'ordre sociétaire, où, comme je vais le démontrer, les plus longues séances de travail, pour chaque groupe, ne se prolongeront pas au-delà de deux heures, que l'*exercice parcellaire* deviendra, pour le travailleur, une véritable garantie d'*indépendance individuelle*, en ce sens qu'il lui permettra de donner cours à toutes ses vocations, d'exercer toutes ses facultés, en vaquant seulement, je ne dis pas aux fonctions, mais aux détails de fonction pour lesquels il se sent aptitude, goût et volonté.

IV^e Condition. — *Des courtes séances.*

Si chaque homme éprouve le vif désir de vivre entouré de ses semblables, de ses amis, de ses *sympathiques* de goût et de caractère, il n'éprouve guère moins vivement le *désir de situations contrastées*, de *changements de scènes*, d'*incidents piquants*, de *nouveautés propres à créer l'illusion*. Pour que le *travail* puisse devenir *attrayant*, exciter constamment notre enthousiasme, il ne suffit donc pas qu'il s'exerce par *groupes* ou grandes réunions joyeuses, il faut encore

que chaque séance de *groupes* ne se prolonge pas indéfiniment.

« En industrie, comme en plaisirs, la *variété* est évidemment vœu de la nature. Toute jouissance, prolongée au-delà de deux heures sans interruption, conduit à la satiété, à l'abus, émousse les organes et use le plaisir. Un repas de quatre heures ne se passera pas sans excès; un opéra de quatre heures finira par affadir le spectateur. La variété périodique est un besoin du corps et de l'âme, besoin de toute la nature; la terre même veut des alternats de semailles, et la semence veut des alternats de terrain. L'estomac rebutera bientôt le meilleur mets, s'il est présenté chaque jour, et l'âme se blasera sur l'exercice de toute vertu, qui ne sera pas relayée par quelque autre vertu.

« Si le plaisir a besoin de variété, après un essor de deux heures, le travail exige d'autant mieux cette diversion. » (1)

Évidemment, sans les courtes séances, jamais le travail ne deviendrait synonyme de *plaisir*. Or, l'*association* peut-elle les comporter pour la grande majorité des travaux, sinon pour la totalité? nul ne peut, il me semble, être fondé à dire: non. En effet, tous les services, toutes les fonctions de nécessité ou d'utilité, étant, ainsi qu'on l'a vu, poussés jusqu'à une extrême division, dans la phalange, et s'accomplissant par le moyen de *groupes* plus ou moins nombreux, il est facile de concevoir que chaque partie de travail ou de service quotidien, dont un *groupe*

(1) Fourier. — Sommaire du Traité d'Association.

se sera chargé, pourra s'achever en moins de deux heures. D'ailleurs, pour certains travaux, qui exigeront un plus long espace de temps, comme par exemple une récolte de blé ou de foin, rien n'empêchera de faire succéder aux *groupes*, qui auront commencé la besogne, d'autres chargés de la finir. Ainsi, dans la même journée, chaque habitant du phalanstère pourra varier ses occupations au moins de deux heures en deux heures, passer d'un travail qui exige une grande dépense de force, à un travail qui en exige peu, d'une œuvre *manuelle* à une œuvre *intellectuelle*, en un mot, mener la vie la plus active et en même temps la plus variée, la plus *accidentée*, admirable moyen pour n'éprouver jamais d'ennui et n'être jamais réduit à se résigner à la vie, comme à un fardeau, sous le poids duquel on gémit, sans pouvoir le secouer.

Pour édifier plus complètement le lecteur sur le principe si fécond des courtes séances, je vais donner ici une citation un peu longue de Fourier :

En opérant par séances très courtes de une heure et demie, deux heures au plus, chacun peut exercer, dans le cours de la journée, sept à huit sortes de travaux attrayants, varier le lendemain, fréquenter des groupes différents de ceux de la veille, et, de cette manière, éviter les excès où tombent sans cesse les *civilisés* qui prolongent un travail pendant six heures, un festin six heures, un bal six heures et durant la nuit, aux dépens de leur sommeil et de leur santé.

Les plaisirs *civilisés* ne sont toujours que des fonctions improductives, tandis que l'état sociétaire applique la variété de plaisirs aux travaux devenus attrayants. Décrivons cet al-

ternat par le tableau de deux journées d'harmoniens (1), un pauvre et un riche :

Heures. JOURNÉE DE LUCAS AU MOIS DE JUIN.

A 3 1/2,	lever, préparatifs.
A 4,	séance à un groupe des écuries.
A 5,	—— à un groupe de jardiniers.
A 7,	<i>le Déjeuner.</i>
A 7 1/2,	—— au groupe des faucheurs.
A 9 1/2,	—— au groupe des légumistes sous tente.
A 11,	—— à la série des étables.
A 1,	—— LE DINÉ.
A 2,	—— à la série des sylvains.
A 4,	—— à un groupe de manufacture.
A 6,	—— à la série d'arrosage.
A 8,	LA BOURSE.
A 8 1/2,	<i>le Souper.</i>
A 9,	fréquentation amusante.
A 10,	<i>le Coucher.</i>

NOTA. On tient la bourse dans chaque phalange, non pas pour agioter sur la rente et les denrées, mais pour négocier les réunions de travail et de plaisir.

J'ai supposé ici une journée à trois repas seulement, comme la seront celles des débutants en harmonie; mais quand elle sera en plein exercice, la vie active, l'habitude des séances courtes et variées donnera un prodigieux appétit: les êtres nés et élevés en harmonie seront obligés de faire cinq repas, et ce ne sera pas trop, pour consommer l'immense quantité de vivres que produira ce nouvel ordre, où les riches variant

(1) Fourier appelle HARMONIE l'état sociétaire, et HARMONIENS les êtres humains qui vivront dans ce nouvel état social; tandis de dire ce que Fourier entend par les mots CIVILISATION et CIVILISÉS.

leurs fonctions plus fréquemment que les pauvres auront plus d'appétit et de vigueur.

Je vais décrire, en cadre de cinq repas, une journée d'homme riche exerçant des fonctions plus variées que celles du précédent, qui est un des villageois enrôlés au début.

JOURNÉE DE MONDOR EN ÉTÉ.

Heures.	Séances.
A 3 1/2.	lever, préparatifs.
A 4.	cours du lever public; chronique de la nuit.
A 4 1/2.	le <i>délicé</i> , 1 ^{er} repas suivi de la parade industrielle.
A 5 1/2.	séance au groupe de la chasse.
A 7.	—— au groupe de la pêche
A 8.	<i>le Déjeuner</i> , les gazettes.
A 9.	—— à un groupe de culture sous tente.
A 10 1/2.	—— au groupe de la faisanderie.
A 11 1/2.	—— à la bibliothèque.
A 1.	LE DINE.
A 2 1/2.	—— au groupe des serres fraîches.
A 4.	—— au groupe des plantes exotiques.
A 5.	—— au groupe des viviers.
A 6.	<i>le Gouter</i> à la campagne.
A 6 1/2.	—— au groupe de mérinos.
A 8.	<i>la Bourse</i> .
A 9.	LE SOUPER, 5 ^e repas.
A 9 1/2.	cours des arts, concert, bal, spectacle, réception.
A 10 1/2.	<i>le Coucher</i> ,

On ne voit dans ces deux tableaux que très-peu d'instantans donnés au sommeil: les harmoniens dormiront fort peu. L'hygiène raffinée, jointe à la variété des séances, les habitueront à ne pas se fatiguer dans les travaux; les corps, ne s'usant pas dans la journée, n'auront besoin que d'un sommeil très court et s'y habitueront dès l'enfance.

Quelques individus diront que la fréquente variété des séances consumera beaucoup de temps en déplacements; il en coûtera de cinq à quinze minutes, moins d'un quart-d'heure en moyen terme pour les déplacements champêtres (car on emploiera de grandes voitures légères à dix-huit personnes pour le transport des groupes agricoles) et moitié moins à l'intérieur, où l'on circule par le moyen de la *rue-galerie*, qui joint entre eux les corps de logis parallèles au moyen de couloirs sur colonnes.

Ceux qui regrettent ce chômage sont comparables à celui qui proposerait de supprimer le sommeil, parce que c'est un temps perdu pour l'industrie. C'est accélérer l'industrie que de lui ménager des repos: le travail passionné des harmoniens sera ardent, ils feront en une heure ce que ne font pas en trois heures nos salariés lents, maladroits, ennuyés, musards, s'arrêtant et s'appuyant sur leur bêche, dès qu'ils voient passer un oiseau. L'ardeur des harmoniens au travail deviendrait donc un excès nuisible, si elle n'était tempérée fréquemment par les relâches qu'exige le changement de séance. Mais les critiques veulent toujours juger le mécanisme social d'après les coutumes et moyens du système civilisé.

(*Nouveau Monde Industriel*, p. 81, 82.)

Ainsi, grâce aux *courtes séances*, combinées avec l'*exercice parcellaire*, sans lequel, d'ailleurs, elles ne pourraient s'établir, chaque individu, homme, femme ou enfant, pourra s'enrôler dans un nombre de *séries* d'autant plus grand, qu'il aura reçu de la nature des facultés plus nombreuses, une activité plus puissante. Dans les phalanges de début, qui ne pourront, bien entendu, comporter la *pleine harmonie*, à laquelle elles atteindront un jour, où par suite le nombre des *séries* ne dépassera guère

deux cents, (1) tandis qu'il s'élèvera plus tard à quatre cents et quelques, l'individu le moins *actif* pourra déjà figurer au moins dans une quinzaine de *séries*, ce qui se conçoit d'autant mieux que cela ne fera, par jour, que cinq ou six séances de travail, les *séries*, où l'on a pris parti, ne fonctionnant pas toutes le même jour. Mais quand, au bout d'une ou deux générations, les facultés humaines se seront développées par l'exercice, et que les corps, ainsi que les esprits, seront devenus généralement beaucoup moins *lourds*, il n'est pas un individu qui ne sera au moins apte à figurer dans une trentaine de *séries*. Quant aux hommes, rares d'ailleurs, à qui la nature fait don d'un esprit infiniment subtil et d'une extraordinaire activité, comme à César, à Voltaire, à Napoléon, comme à tous ceux qui, par leur génie, ont pu s'élever à une haute célébrité, chacun de ces hommes-là, vivant de la vie phalanstérienne, figurera dans près de deux cents *séries*, chose qui peut paraître prodigieuse et même impossible à beaucoup de gens, et pourtant ne l'est pas le moins du monde aux yeux de quiconque se fait une idée juste du *mécanisme sériaire*.

(1) Selon les calculs approximatifs de Fourier, les phalanges de début pourront établir trente *séries* en *règne animal*, cinquante en *règne végétal*, vingt en *manufactures*, et à peu près quarante en *travaux domestiques*, sans y comprendre les *cuirines*, qui, à elles seules, pourront fournir près de soixante *séries*, mais en y comprenant la *comédie* et l'*opéra*, qui fourniront deux *séries* d'espèces bien graduées, (il va sans dire que chaque phalange a sa salle de spectacle, où elle donne des représentations au moins deux ou trois fois la semaine).

V^e Condition. — Rivalités industrielles.

Chaque individu, homme, femme ou enfant, ne s'enrôlant dans un *groupe* de *SÉRIE*, qu'autant que l'y appelle sa vocation, devra, tout naturellement, prendre chaleureusement parti pour l'objet ou le travail d'*espèce*, dont le groupe est chargé. Il se formera donc, entre tous les membres de chaque groupe, une sorte de ligue intérieure : sous l'influence de l'esprit de corps, ils lutteront à l'envi de zèle et d'ardeur dans l'accomplissement de la tâche commune. Puis, entre les groupes *contigus* d'une même série il s'établira nécessairement des *discords*, des rivalités. Ces rivalités, entre groupes *contigus*, seront, selon Fourier, d'autant plus vives, que leurs fonctions seront plus *rapprochées*, c'est-à-dire se ressembleront davantage ; ceci se conçoit facilement, et je ne pense pas qu'on le puisse contester. Chaque *SÉRIE* de *groupes* remplira donc d'autant mieux sa fonction générale, et, par conséquent, élèvera d'autant mieux ses produits ou son œuvre à un haut degré de perfection, qu'elle pourra former une échelle de *fonctions* plus *rapprochées* en nuances, ce que Fourier appelle l'*échelle compacte* ou *serree*, moyen sûr de donner un essor actif à l'esprit d'émulation, d'exciter une ardeur extrême dans les

travaux, ainsi qu'une grande intimité parmi les membres de chaque groupe.

« On est entre deux feux dans chaque groupe ; on a l'ennemi de droite, on a l'ennemi de gauche. Ce sont deux parties jouées simultanément, et ce jeu en mode composé se reproduit tout le long de l'échelle ; il faut se tenir ferme.

« Ainsi, dans la série ou *échelle naturelle de classement de travaux*, chaque terme *discord* avec ses deux voisins, comme dans la *gamme ou échelle naturelle des sons musicaux*, chaque son *discord* avec ses deux contigus.

« Une série est donc une gamme, et, comme la gamme musicale, elle doit avoir la faculté de former des accords, des discords et toutes les modulations variées que comporte l'harmonie. » (1)

Voici, dans le cadre le plus resserré possible, l'exposé que donne Fourier de ces *discords et accords*.

« Si, dans une série, l'échelle des fonctions est bien établie, chacun des groupes est en scission avec ses contigus : soit la série de 24 groupes,

« A B C D e f G h i J L M N O P Q R s T u v X Y Z ;

« le groupe G est très discordant avec f et h dont il juge les goûts défectueux : il est en demi-discord avec les sous-contigus e i ; il ne commence à entrer en affinité qu'avec DJ,

« CL, BM, qui deviennent sympathiques à la tierce, à la quarte, à la quinte, etc. ; mais les groupes voisins en échelle sont antipathiques d'industrie, jaloux, se disputant la renommée. C'est l'image des rapports musicaux ; un son ne s'accorde point avec ses contigus.

(1) *Destinée sociale*, tom. II, p. 71.

« Les groupes d'une série régulière ont donc, comme la
« musique, leurs accords de *tierces*, *quarte*, *quinta*, *sixte* et
« *septième* diminuée, accords qui se fondent sur les contras-
« tes; puis leurs accords d'*identité simple* entre collègues du
« même groupe, et d'*identité composée* à l'octave GT, puis
« ceux de contraste GX, GY.

« Ainsi, chaque groupe de série est mu par deux impul-
« sions contraires; l'un de sympathies, l'autre d'antipathies,
« dont le double aiguillon élève l'émulation au plus haut
« degré. »

Cette analogie de l'harmonie *sériaire* avec l'har-
monie musicale pourra paraître à plus d'un lecteur
bizarre et hasardée : mais je ne crois pas que per-
sonne la puisse taxer d'absurde ou de ridicule. Et
d'ailleurs, ce qui est, je le répète, incontestable,
c'est qu'une rivalité plus ou moins ardente, selon
que leurs fonctions seront plus ou moins rappro-
chées, s'établira nécessairement entre les groupes
contigus. L'ensemble de toutes ces rivalités ne peut
manquer de servir l'intérêt général de toute SÉRIE,
puisque c'est surtout sous leur influence que cha-
que groupe est vivement excité à élever son œuvre
au plus haut degré de perfection possible, et que
l'œuvre générale d'une série est nécessairement d'au-
tant plus parfaite que l'œuvre particulière de chacun
de ses groupes l'est davantage elle-même.

Ainsi sera satisfaite, dans la phalange, cette pas-
sion si communément partagée, et si ardente au-
jourd'hui chez les *courtisans*, les *ambitieux*, les
commerçants, le *monde galant*, etc., je veux dire la
passion de l'intrigue; et ce ne sera plus alors aux

dépens de la société, mais à son profit, qu'elle recevra plein et entier essor.

VI^e Condition. — *Lustre répandu sur le travail.*

Maintenant, je le demande à tout lecteur de bonne foi, et qui a suivi avec quelque attention les développements qui précèdent, se peut-il que le travail, organisé par *séries de groupes*, ne soit pas attrayant, et, s'il est attrayant, qu'il ne soit pas *honorable* et honoré?

« A la guerre, le bon ton c'est d'être brave, et de marcher au feu, tête haute et sans broncher. Au jeu, le bon ton, c'est, quand on perd, de perdre avec grâce et sans sourciller. Au bal, l'honneur est à qui danse avec intrépidité. Dans une assemblée politique, l'honneur est à la parole entraînant et passionnée...

« Dans la phalange, c'est honneur aux plus puissants dans l'action, aux plus gais au travail, aux plus habiles à la manœuvre! honneur aux bataillons qui ont déployé dans leurs opérations adresse et force, intelligence et courage! honneur à l'activité, au talent, au savant qui découvre, au génie qui crée! honneur aux corporations intrépides, qui se chargent des travaux durs et répugnants. » (1)

(1) *Destinée sociale*, tom. II, p. 481.

C'est ici le lieu de faire observer que deux mobiles distincts peuvent entraîner passionnément l'homme au travail, l'un d'*attraction directe*, qui naît de l'objet même sur lequel s'exerce l'industrie, l'autre d'*attraction indirecte*, qui naît d'un véhicule étranger à l'industrie, d'une amorce suffisante pour en faire au besoin surmonter passionnément les dégoûts, sans aucun appât de gain ; c'est ainsi qu'on a su rendre attrayant le *travail guerrier*, qui certes l'est très peu par lui-même, car quoi de moins attrayant que de s'entre-tuer à la baïonnette, à coups de sabre ou à coups de fusil. Si donc il y a, dans la phalange, des travaux, qui ne soient pas susceptibles d'inspirer de l'attrait *direct* (et, selon les prévisions de Fourier, il y en aura à peu près 1/3), du moins en attachant à leur exercice des récompenses honorifiques, un lustre quelconque, on sera sûr de trouver, surtout parmi les adolescents et les enfants, une foule de phalanstériens disposés, par point d'honneur, à s'y livrer avec passion.

VII^e Condition. — *Ralliement de chaque œuvre particulière à l'œuvre sociale ou d'ensemble.*

— Je m'étendrai peu sur cette condition. Qui ne comprend, en effet, que l'œuvre de chaque mem-

bre d'un *groupe* de *séats* se rattie étroitement à celle du groupe, et que l'œuvre du groupe se rattie à celle de la *série*, comme celle de la *série* à l'œuvre générale de la phalange, œuvre qui est en définitive la gestion du domaine et du ménage *sociétaires*.

Sans ce ralliement de chaque œuvre particulière à l'œuvre d'ensemble, sans cette fusion de toutes les activités diverses dans l'activité générale, point d'unité, point d'harmonie, point d'ORGANISATION DU TRAVAIL dans une phalange : c'est là, si je ne me trompe, une vérité si claire, qu'il devrait suffire de l'énoncer pour la faire saisir.

« Toute action passionnelle n'est harmonique qu'autant que tous les *accords* et *discords* partiels et inférieurs se résolvent toujours en dernier lieu dans un accord total supérieur. — Ainsi les *accords* et les *discords* des compagnies, bataillons, régiments et brigades d'une armée, forment bien un tout harmonique, *sous le rapport de la manœuvre*, car ils se résolvent en un accord total : mais, lorsque deux armées ennemies sont en présence, les deux grands accords formés dans chacune d'elles par le jeu combiné de ses compagnies, régiments, brigades, ne se composent plus dans un accord total supérieur : ces deux accords se résolvent dans une grande dissonance : l'action est *subversive*. — De même deux orchestres dont chacun joue un morceau différent, mais parfaitement harmonique dans ses consonances et ses dissonances particulières, produiront une effroyable cacophonie, s'ils viennent à jouer simultanément, *l'un contre l'autre*.

« L'accord des *sous-groupes* dans l'unité du *groupe*,

des *groupes* dans l'unité de la *série*, l'accord des *séries* dans l'unité de la *phalange*, des *phalanges* dans l'unité de la *nation*, des *nations* dans l'unité du *globe*, telles sont les exigences successives de la règle d'harmonie. » (1)

Ainsi, quelque infime et répugnante par elle-même que puisse être l'œuvre d'un travailleur phalanstérien, il pourra néanmoins en être fier; car il pourra se rendre le témoignage qu'il accomplit une œuvre utile à sa phalange, à sa patrie, à l'humanité.

(1) *Destinée sociale*, tom. II, p. 110.

RÉSUMÉ.

L'homme, selon Fourier, est poussé vers trois *buts* ou *foyers* d'attraction par douze aiguillons, douze ressorts, dits passions primitives; il tend au LUXE par cinq passions *sensitives*; créant le désir, le besoin de la richesse, pour développer et satisfaire les impulsions des cinq sens, il tend aux GROUPEs ou *liens affectueux* par quatre impulsions de l'âme, l'amitié, l'ambition, l'amour, la paternité; enfin il tend aux SÉRIES, au mécanisme des *esprits* par trois passions que Fourier a le premier définies et analysées, la *cabaliste* ou besoin de cabale et d'intrigue, l'*alternante* ou besoin de varier fréquemment les travaux comme les plaisirs, la *composée* ou besoin de goûter plusieurs plaisirs à la fois, au moins un des sens, un de l'âme, ou deux de même ordre.

« En appliquant à l'industrie ces trois mécanismes des SENS, des COEURS et des ESPRITS, on arrive à l'unité d'action, l'on satisfait la pas-

sion *unitéisme*, qui est une fusion des douze primitives. » (1)

Donc, bien entendu, si l'industrie doit être organisée, il faut qu'elle le soit conformément aux exigences des passions. Or, à quelles conditions cette organisation peut-elle avoir lieu? le lecteur le sait maintenant: il faut, ainsi que je crois l'avoir montré :

Associer les familles dans la commune, par conséquent, métamorphoser la commune en *phalange* ;

Puis, distribuer, dans la phalange, tous les travaux en *séries* de classe, d'ordre, de genre, d'espèce, etc., pour arriver aux *groupes* élémentaires ;

Subdiviser les fonctions dans chaque groupe, les répartir, s'il se peut, entre trois ou quatre *sous-groupes* ;

Créer des rivalités actives entre les groupes en formant une échelle de fonctions très rapprochées en nuances ;

Enfin, introduire dans tous les travaux le ressort des courtes séances, sans lequel ils deviendraient bien vite ennuyeux, fatigants, monotones.

A ces conditions seules, l'industrie cessera d'être répugnante, de plus, à ces conditions seules, elle sera ordonnée, régularisée, véritablement *organisée* dans la commune.

(1) Fourier, *Fausse industrie*, 305.

Quelques mots sur la hiérarchie phalanstérienne.

J'aurais pu considérablement étendre les détails que je viens de donner ; mais , qu'on ne l'oublie pas , cette brochure a pour objet spécial d'exposer , dans un cadre aussi resserré que possible , une seule branche du système de Fourier , celle qui a trait à l'organisation du travail. Relativement à cette branche , ai-je fourni des explications suffisamment claires pour édifier complètement le lecteur ? Je n'ose m'en flatter. Mais si j'ai fait germer dans son esprit le désir de se renseigner plus amplement sur un sujet de cette importance ; en un mot , si j'ai amené le lecteur à ouvrir , à étudier les livres de Fourier , je me tiens pour satisfait , mon but est atteint.

Ici toutefois , je ne dois pas laisser sans réponse une objection qui a été plus d'une fois adressée au système d'organisation du travail formulé par Fourier , et qui l'a été notamment par M. Louis Blanc dans les termes que voici :

Charles Fourier n'a pas été un réformateur pratique ,

lorsqu'il a mis la distribution de tous les travaux, industriels et agricoles, à la merci du caprice individuel, et qu'il a fait entrer dans son organisation sociale tout, excepté l'idée de rouvoim.

Remarquons d'abord une chose, c'est que cette objection n'attaque pas la base du système de Fourier. A supposer, en effet, que Fourier, dans son organisation sociale, ait oublié de déterminer les règles à suivre pour l'établissement d'une hiérarchie, d'un pouvoir directeur; à supposer qu'il ait laissé, comme on l'en accuse, la distribution de tous les travaux à la merci du caprice individuel, il ne s'en suit nullement que la base de son organisation sociale, — base qui est l'association des trois ou quatre cents familles de la commune en travaux de ménage, de fabrique, de culture, etc., — il ne s'en suit nullement, dis-je, que cette base ne puisse se trouver excellente et ne doive être adoptée. Repousser un système, par la seule raison qu'on y voit une lacune, assurément cela n'est pas logique, surtout quand on semble admettre la bonté du système sous tous les autres rapports. Fourier, dites-vous, a tout fait entrer dans son organisation sociale, tout, excepté l'idée de rouvoim. Eh! si à cette organisation il ne manque que cela pour être parfaite, que ne vous empressez-vous de l'en doter?

Mais est-il vrai que Fourier ait commis l'oubli qu'on lui reproche; est-il vrai que l'idée de hiérarchie, de *pouvoir*, soit absente de son système? Certes, pour l'affirmer, il faut avoir bien mal lu Fourier, ou l'avoir bien mal compris, si on l'a lu. Que signifie donc ce mot *régence*, que l'on ren-

contre à chaque page dans les livres de Fourier, s'il ne signifie que le grand réformateur a tracé des règles à suivre pour l'établissement de la hiérarchie, du pouvoir, dans son organisation sociale? Exposer ici ces règles en détail, on doit comprendre que je le puis d'autant moins, que le cadre de cette brochure ne m'a pas même permis de donner au lecteur une idée suffisante de la conception phalanstérienne. Toutefois, je vais en dire quelques mots.

Une phalange, — on ne doit pas le perdre de vue, — est une combinaison de *séries*, de même qu'une série est une combinaison de *groupes*. Or, à chaque groupe, à chaque série il faut un chef, comme à la phalange il faut une régence. Eh bien, le chef du groupe est élu par le groupe lui-même, le chef de chaque série par les chefs de ses groupes, et enfin la régence par les chefs de série. Telle est la règle; ce n'est pas plus malin que cela. Ici, remarquez-le bien, l'électeur est compétent, car il vote dans la sphère de sa fonction; car il connaît les candidats qui se disputent sa voix, il les a vus à l'œuvre, et il est intéressé à choisir le plus capable. Certes, si quelqu'un a le droit de contester la légitimité d'un pouvoir ainsi élu, ce n'est pas, du moins, un partisan de la démocratie. Et qui ne se dit démocrate aujourd'hui? Tout le monde, jusqu'à la *Presse*, jusqu'au *Journal des Débats*, jusqu'à la *Gazette de France*. Il va sans dire, d'ailleurs, que dans la phalange toute élection est temporaire.

S'agit-il maintenant, — non plus de la hiérarchie interne de la phalange, — mais de la hiérarchie externe, depuis celle de canton jusqu'à celle de la na-

tion, jusqu'à celle du globe entier? Fourier n'est pas plus en reste sur ce point que sur tout autre. Et ici encore la règle est la même. Voici un groupe de phalanges voisines; soit quatre par exemple. Ces quatre phalanges ont entre elles des relations. Pour régir ces relations, elles nomment une régence *ad hoc*. Et les choses se passent de la même manière, qu'il s'agisse de la hiérarchie de la province, de celle de la nation ou de celle du globe entier. Voici, du reste, le tableau qu'a tracé Fourier de cette vaste hiérarchie :

TABLEAU DE LA HIÉRARCHIE SPHÉRIQUE.

TITULAIRES. Degrés.	RÉGISSANT.
Environ.	Phalanges.
1,983,981 — 1 Unarque ou baron (seize couples.)	1.
993,323 — 2 Duarques ou vicomtes.	4.
248,832 — 3 Triarques ou comtes	12.
82,944 — 4 Tetrarques ou marquis.	48.
20,736 — 5 Pentarques ou ducs	144.
6,912 — 6 Hexarques ou grands-ducs.	376.
1,728 — 7 Heptarques ou rois	1,828.
376 — 8 Octarques ou califes.	6,912.
144 — 9 Ennearques ou empereurs.	20,736.
48 — 10 Decarques ou cesars.	82,944.
12 — 11 Onzarques	248,832.
3 — 12 Douzarques.	993,328.
1 — X Omniarques. . (seize couples).	1,983,981.

Ce tableau, pour être entièrement intelligible, nécessiterait d'amples explications. Ainsi, pourquoi treize degrés, pourquoi seize couples à chaque de-

grè, quelles sont les fonctions de ces seize couples dans chacun de ces degrés? La théorie de Fourier a réponse à tout cela. Mais, on doit le comprendre, le cadre de cet écrit ne me permet pas de donner ici ces explications; Je ne puis que renvoyer, pour cet objet, soit aux livres de Fourier, soit aux *Études sur la Science sociale* de Jules Lechevalier (p. 314 et suivantes). Dirai-je, par exemple, que, dans les treize degrés, parmi les seize couples, (en tout 32 individus dont 16 hommes et 16 femmes), il y a un couple d'enfants de 15 ans. A coup sûr, on sera fort surpris, si l'on juge de la société future par la société présente; mais l'étonnement est moindre, lorsqu'on sait qu'en phalanstère, l'enfant, dès l'âge de 4 ans, participe à la vie active, et, tout en s'amusant et en s'instruisant beaucoup, gagne déjà au-delà de son entretien.

Quel immense essor ouvert à l'ambition de tous et de toutes; car tous ces grades, tous ces sceptres, comme les appelle Fourier, (hors un seul dans chaque degré), sont électifs, non pas de dix en dix ans, mais d'année en année; et, dans ce nouveau monde, l'égalité, l'admissibilité de tous à tous les emplois n'est plus, comme aujourd'hui, un vain mot écrit dans une charte; elle existe bien réellement, car l'éducation est la même pour tous, ce qui fait que tous ont les mêmes chances pour arriver, toute fonction étant accessible à chacun suivant son travail et son talent.

On le voit donc, la conception de Fourier n'est nullement veuve de l'idée de hiérarchie, de *pouvoir*. Que, si maintenant il existe quelque part une idée

hiérarchique qui soit plus réellement démocratique, qui respecte davantage la liberté, l'égalité, les droits de la capacité, qu'on nous la montre, qu'on nous l'expose; les phalanstériens ne demandent pas mieux que de l'accueillir.

Résultats de l'organisation sérieuse du travail.

Les conditions de l'industrie *sociétaire* étant, ainsi qu'on l'a vu, entièrement opposées aux conditions de l'industrie *actuelle*, il est tout simple que leurs résultats le soient également. Pour mieux faire ressortir cette double opposition, je vais mettre sous les yeux du lecteur, deux tableaux, dont le premier présente le contraste des conditions au milieu desquelles s'exercent les deux *industries*, et l'autre le contraste de leurs résultats. Ces tableaux sont empruntés textuellement à Fourier, sauf quelques légères modifications.

L'INDUSTRIE SOCIÉTAIRE opère :	L'INDUSTRIE MORCELÉE opère :
1° Par les plus grandes réunions possibles ;	Par les plus petites réunions en travaux et en ménage ;
2° Par séances courtes et variées ;	Par séances de la plus longue durée et de la plus grande monotonie ;
3° Par la subdivision la plus détaillée, affectant un groupe de travailleurs à chaque nuance de fonction ;	Par la complication la plus grande, affectant un seul individu à toutes les nuances d'une fonction ;
Par L'ATTRACTION, le charme.	Par la CONTRAINTE, le besoin.

RÉSULTATS.

- | | |
|---|--|
| 1. Coopération des trois classes (riche, moyenne et basse) dans tous les travaux. | Incompatibilité des trois classes, leur dissidence en industrie. |
| 2. Libre essor et emploi utile des instincts, des aptitudes, des vocations. | Compression ou non développement des instincts, des aptitudes, des vocations. |
| 3. Equilibre des passions appliquées à l'industrie. | Essor subversif et malfaisant des passions. |
| 4. Voie de fortune par la vérité et la justice, et de santé dans l'exercice du travail. | Voie de ridicule et de ruine par la pratique de la vérité, et de maladie dans l'exercice du travail. |
| 5. Facile accès à la propriété actionnaire. | Exclusion de la propriété, pour le grand nombre des ouvriers agricoles ou industriels. |
| 6. Impossibilité de larcins et de pièges industriels. | Permanence du larcin en toutes relations. |
| 7. Peuple bienveillant, assuré d'avancement et d'appui. | Esprit haineux et mutin chez le peuple dénué. |
| 8. Coïncidence permanente des deux intérêts individuel et collectif. | Antagonisme permanent des deux intérêts individuel et collectif. |
| 9. Inégalité naturelle et agréée. | Inégalité monstrueuse et blessante. |
| 10. Liberté individuelle. | Esclavage indirect par la pauvreté. |
| 11. Fraternité générale. | Egoïsme général. |
| 12. Justice distributive dans la répartition des produits. | Injustice criante dans la répartition de la richesse. |
| Enfin, BONHEUR composé. | MALHEUR composé. |

Il serait facile d'étendre la liste de ces *resultats* ; mais telle qu'elle est , elle prouve déjà surabondamment qu'il est bien temps d'arracher le travail au désordre , à la complication anarchique , où il se débat , en l'organisant sur les bases et d'après les conditions que j'ai brièvement exposées.

Maintenant prétendra-t-on que la plupart des résultats indiqués sont empreints d'exagération ? Il me semble que pour peu que l'on soit doué de l'esprit d'observation , il suffit de jeter les yeux sur la société , pour être forcé de reconnaître que tout ce qui vient d'être énoncé comme *résultat* de l'industrie actuelle est parfaitement réel , et n'est nullement exagéré. Quant à ce qui a été donné comme résultat de l'industrie *sociétaire* , je pourrais me contenter de repousser tout reproche d'exagération sur ce point , en disant que , par cela seul que l'industrie sociétaire s'exerce dans des conditions *opposées* à celles de l'industrie actuelle , elle doit nécessairement produire des effets *opposés* : néanmoins , afin de ne laisser , autant que possible , rien d'obscur ou d'inexpliqué , dans une matière aussi délicate , je vais donner quelques développements.

- IX -

Justice distributive.

Quand une société ne compte qu'un petit nombre de ses membres jouissant du privilège de l'instruction et de la richesse, tandis que l'immense majorité croupit dans l'ignorance et le dénûment, certes on peut dire qu'il existe, au sein de cette société, une inégalité blessante, injuste, contraire aux lois naturelles; de plus, il est permis de prétendre que, de mauvaise qu'elle est, cette même société ne deviendra bonne qu'en faisant disparaître la choquante inégalité que ses lois consacrent. Toutefois ce n'est pas à une égalité parfaite qu'elle doit tendre; car, en supposant qu'elle fût possible, l'égalité, dans la répartition de la richesse, serait souverainement injuste: il n'est pas juste, en effet, il ne le sera jamais, que celui qui, plus qu'un autre, concourt à l'œuvre de la production, n'ait pas une plus grande part dans les produits.

Ce que réclame l'équité sociale, sous peine de n'être qu'un vain mot, le voici: il faut d'abord que chaque membre de la société soit mis à même de

développer, dans la mesure de sa puissance, les trois ordres de vocations qu'il tient de la nature et qui se rapportent à l'industrie proprement dite, à l'art et à la science, ensuite qu'il intervienne dans la répartition des bénéfices sociaux en raison de son concours dans l'œuvre de la production comme industriel, comme artiste, comme savant et de plus comme *capitaliste*. Or, c'est exactement là le double effet qu'entraînera l'organisation *sérieuse* du travail : elle amènera donc sur la terre le véritable règne de la justice.

Toutefois, on doit bien le comprendre, le développement simultané des trois ordres de vocations ne pourra pas immédiatement avoir lieu, pour tous, dans les premières phalanges, dont la population se composera, pour la plus grande partie, d'êtres à moitié *abrutis* par le travail répugnant. Ce n'est que par gradation, au bout de deux ou trois générations par exemple, que l'on verra disparaître jusqu'aux moindres traces de cet état d'abrutissement, dans lequel on a laissé jusqu'à présent les masses, et que l'unité la plus parfaite de mœurs, de langage et de manières s'établira dans le monde phalanstérien.

Quant à la répartition des produits, rien n'empêchera, comme je vais le faire voir, qu'elle s'effectue de suite selon les règles de la plus stricte équité.

Quels sont les éléments qui, dans une phalange, concourent à la création de la richesse ? Il y en a trois bien distincts ; ce sont le *capital*, le *travail* et le *talent*. Il faut donc que, dans la répartition des

bénéfices, la part de chaque sociétaire soit proportionnelle à son concours, dans l'œuvre de la production, estimé en raison du capital, du travail et du talent qu'il a fournis. Comment cette estimation pourra-t-elle s'opérer? Je vais l'indiquer sommairement.

La phalange aura d'abord à diviser son revenu en trois lots, un pour le *capital*, un autre pour le *travail*, un troisième pour le *talent*. Dans quelle proportion fixera-t-elle ces trois lots? A peu près ainsi, d'après les prévisions de Fourier: le capital aura $\frac{4}{12}$, le travail $\frac{5}{12}$ et le talent $\frac{3}{12}$; inutile de dire que cette proportion n'est pas de rigueur, et qu'elle pourra être tout autre, si on le juge à propos.

Le lot du *capital* une fois fixé, rien de plus simple que sa répartition entre tous les actionnaires, c'est une opération purement arithmétique.

Quant aux lots du travail et du talent, leur répartition est peut-être un peu plus difficile; mais à coup sûr elle n'est pas impossible.

Voici la règle à suivre:

Il est alloué à chaque série un *dividende* d'autant plus fort qu'elle est jugée plus *nécessaire* ou plus importante; les séries étant divisées en trois classes, 1^o celles de *nécessité*; 2^o celles d'*utilité*; 3^o celles d'*agrément*; ce dividende sera donc plus ou moins élevé, selon que la série rentre dans l'une ou dans l'autre de ces catégories.

Le dividende d'une série une fois fixé, soit pour le lot du travail, soit pour celui du talent, c'est à elle à le répartir entre ses groupes, puis au groupe

à répartir entre les sous-groupes, enfin au sous-groupe à répartir entre ses membres.

Voilà tout le mécanisme de la répartition exposé en quelques lignes.

Objectera-t-on qu'il donnera lieu à des débats sans fin, et que tout accord sera impossible? Celui qui a lu attentivement les deux chapitres du Nouveau-Monde industriel intitulés, le premier : *de l'accord direct ou équilibre par cupidité*, et le second : *de l'accord indirect ou équilibre par générosité*, sait très bien que l'accord en répartition sera la chose du monde la moins difficile à obtenir. Le lecteur en va juger par la citation suivante extraite de ces deux chapitres.

Si chacun des harmoniens était, comme les civilisés, adonné à une seule profession, s'il n'était que maçon, que charpentier, que jardinier, chacun arriverait à la séance de répartition avec le projet de faire prévaloir son métier, faire adjuger le lot principal aux maçons, s'il est maçon, aux charpentiers, s'il est charpentier, etc. Ainsi opinerait tout civilisé; mais en harmonie, où chacun, homme, femme ou enfant est associé d'une trentaine de séries, exerçant sur l'industrie, les arts, les sciences, personne n'a intérêt à faire prévaloir immodérément l'une d'entre elles; chacun, pour son bénéfice personnel, est obligé de spéculer en sens inverse des civilisés, voter sur tous les points pour l'équité: décrivons ce mécanisme en action.

Je distingue en *générales* et *spéciales* les impulsions qui entraînent tout harmonien à l'équité.

1° IMPULSIONS GÉNÉRALES appliquées aux trois facultés : capital, travail et talent. Alcippe est un des riches actionnaires; telle somme dont il tirait 3 ou 4 % (revenu des domaines) lui rendra dans la phalange 12 à 15 %, selon les aporçus d'inven-

taire, si l'on parvient à s'accorder en répartition. Il lui importe donc d'opiner pour la justice distributive et de repousser toute mesure qui léserait une des trois facultés ; car, si à titre de fort capitaliste, il veut faire allouer moitié du produit aux *capitaux*, par ex : *capital* $6/12$, *travail* $4/12$, *talent* $2/12$, les deux classes nombreuses qui ont surtout à percevoir sur les deux facultés, *travail* et *talent*, seront mécontentes ; l'attraction se ralentira, le produit et les accords diminueront, et dès la troisième année le lien sociétaire se dissoudra. En outre, Alcippe a formé beaucoup de liaisons amicales avec la classe des non capitalistes, il la protège, il veut que justice lui soit rendue.

Dans ce cas, la cupidité qui l'aurait poussé à voter un lot de moitié pour le capital se trouve contre-balancée par deux impulsions honorables ; ce sont l'affection qu'il a conçue pour les divers sociétaires des séries qu'il fréquente, et où il a, de plus, des lots de travail et de talent à percevoir, puis la conviction de trouver son intérêt dans l'intérêt collectif, dans le contentement de la phalange entière, dans le progrès de l'attraction industrielle, source de richesses à venir.

Ainsi l'impulsion véhémement, celle de cupidité qui aujourd'hui pousserait aux prétentions outrées, rencontre ici deux contre-poids qui la maintiennent dans la juste mesure, dans la voie d'équilibre.

Analysons même contre-poids dans les impulsions de la classe pauvre.

Jean n'a point de capitaux, point d'actions. Opinera-t-il à favoriser la faculté de travail aux dépens du capital ou du talent, faire adjuger en proportion de : *travail* $7/12$, *capital* $3/12$, *talent* $2/12$? Ici, l'impulsion dominante est pour favoriser le travail. Tel serait l'avis de tout civilisé pauvre ; le paysan dit : *c'est moi qui produis tout* ; il croit de bonne prise tout ce qu'il vole au seigneur, qui, de son côté, se croit en droit de tout ravir au paysan. Tel est l'équilibre des passions dans

l'état civilisé, une lutte de pillage et d'astuce nommée perfectionibilité.

En harmonie, Jean pensera bien différemment; sa plus forte impulsion est bien de favoriser le travail, puisqu'il n'a rien à prétendre sur les dividendes alloués au capital; mais deux autres impulsions viennent contrabalancer cet essor brut de la cupidité: Jean a des lots à prétendre sur le talent; il brille dans certaines parcelles de divers travaux; il lui convient que le talent conserve ses droits. D'autre part, il connaît l'importance des capitalistes dans une phalange, les avantages que le pauvre tire de leurs dépenses, la participation aux spectacles gratuits, aux voitures et chevaux, aux repas de corps, aux adoptions industrielles pour ses enfants; lors même qu'il ne saurait pas apprécier le fruit de toutes ces chances de bénéfice, il l'apprendrait dans la compagnie des groupes qu'il fréquente: les corporations ne se trompent pas sur leurs intérêts.

Ces deux impulsions disposent le pauvre à ménager le talent et le capital. D'ailleurs, le pauvre en harmonie a de nombreuses chances de fortune, il n'est point découragé comme nos salariés qui n'entrevoient aucun moyen de s'élever au rôle de maître, il a l'espoir de voir ses enfants parvenir à de hautes dignités par la science et le talent; il a une petite fortune croissante du fruit de ses économies que la caisse d'épargne reçoit écu par écu; il ne fait pas de dépense, parce qu'il est bien nourri et bien vêtu aux frais de la phalange qui lui fournit tous les habits de travail et trois uniformes de parade pour les trois saisons; dès-lors, il économise, et place en coupons d'actions (1) tout le bénéfice qui lui reste après le paiement de son compte de frais; il est petit proprié-

(1) Fourier omet de dire ici, ce qu'il a dit plus tard dans sa FAUSSE INDUSTRIE, à savoir, que ces coupons d'actions seront PRIVILEGIÉS, en ce sens qu'ils donneront droit à un intérêt plus élevé que les actions possédées par les riches. Par exemple, si ces actions des riches rapportent

taire, il a l'esprit de propriété, le droit de vote en divers conseils et de suffrage en toutes élections; il ne peut donc pas ressentir d'aversion pour les riches qu'il fréquente, dont il a sans cesse à se louer, et dont il espère devenir l'égal.

2° **IMPULSIONS SPÉCIALES** : Analysons maintenant l'équilibre de cupidité dans les détails.

Philinte est membre de trente-six séries qu'il distingue en trois catégories : A, B, C; dans les douze séries de l'échelle A, il est ancien sectaire, expérimenté, tenant un des premiers rangs en importance et en droits au bénéfice. Dans les douze séries C, il est nouveau sectaire, peu exercé, ne pouvant espérer que de faibles lots; et dans les douze de l'échelle B, il est en moyen terme d'ancienneté, de talent et de prétention. Ce sont trois classes d'intérêts opposés, stimulant Philinte en triple direction et le forçant, par cupidité et par amour propre, à opter pour la stricte justice. — En effet, s'il y a fausse estimation du mérite réel de chaque série, Philinte sera lésé sur les dividendes à recueillir dans les douze séries où il excelle, et où il a droit aux plus fortes parts, en outre, il sera piqué de voir leur travail et le sien mal appréciés. A la vérité, cette injustice pourra favoriser les douze séries C; mais comme il n'est que subalterne, rétribué de faibles lots, il ne serait pas compensé des réductions à percevoir sur les douze séries A, où il obtient des lots supérieurs : d'autre part, il ne veut pas qu'on ravale les séries C, où son penchant l'a enrôlé récemment; il estime et protège leur industrie, il les soutient par amitié cabalistique et par amour-propre. Quant aux douze séries B, où il est sectaire de moyen rang, obtenant des lots moyens, il convient à ses in-

de 6 à 10 $\frac{1}{2}$, celles des pauvres rapporteront de 18 à 30. Ce sera encore là une considération qui engagera vivement le pauvre à ne pas favoriser le TRAVAIL au préjudice du CAPITAL. (Voir dans FAUSSE INDUSTRIE, le chapitre de L'AVANT-PROPOS, qui a pour titre ECHELLE DES AGIOS.)

terêts qu'elles aient ce qui leur est dû, sans empiéter sur les catégories A et C.

Sous tous les rapports, il se trouve donc entraîné à vouloir l'exacte justice en répartition, elle est l'unique moyen de satisfaire à la fois son intérêt, son amour-propre et ses affections.

Ainsi le besoin de justice distributive existera dans les détails comme dans l'ensemble de la répartition. Le régime des séries passionnées est un mécanisme qui *sue la justice*, et qui transforme en soif de justice le prétendu vice nommé soif de l'or.

En résumé le mécanisme de répartition a la propriété *d'absorber la cupidité individuelle dans les intérêts collectifs de chaque série et de la phalange entière, et d'absorber les prétentions collectives de chaque série par les intérêts individuels de chaque socaire dans une foule d'autres séries.*

Venons maintenant à l'accord *indirect* en répartition. La nature ne se borne jamais à un seul ressort en équilibre; la générosité qui fournit le deuxième ressort donne un accord opposé à l'impulsion naturelle, qui nous fait désirer la plus forte part, ou tout au moins la portion due à notre industrie.

Je vais décrire cet accord dans un petit groupe de dix individus: A, B, C, D, E, F, G, H, J, L. Je les suppose exerçant en culture de fleurs: leur travail a été retribué à 216 francs, d'où résultent les lots suivants, provenant du travail seulement et non du capital, ni du talent qui forment deux lots à part.

A opulent	28	F géné	36
B riche	32	G pauvre	40
C aisé	24	H enfant p.	12
D moyen	20	J enf. nov.	3
E juste	16	L aspirant	0

A et B, quoique opulents, obtiennent des lots copieux ; ce n'est point par faveur ; les plus riches sont quelquefois ceux qui ont le plus travaillé et le plus mérité ; tout se faisant par passion, ce n'est pas le besoin qui est mesure de travail.

A et B, gens fortunés, déclarent qu'ils s'en tiennent au revenu de leur capital et qu'ils ne veulent pas être payés pour un travail fait par plaisir, avec des amis qui servent leur culture favorite ; ils n'acceptent que le *minimum* ou le huitième de leur lot, car l'usage défendra de refuser le tout. Ce *minimum* est de 4 francs, il reste dans ces lots deux sommes de 24 francs et de 28 à distribuer. = 52.

C et D opinent dans le même sens ; mais, moins riches, ils se bornent à recevoir moitié. Restent deux sommes de 12 et 8 à répartir. = 20 et 32, total 72, qui tourneront au profit des sociétaires pauvres, dans la proportion suivante : E 24, F 18, H 12, J 9, L 9, d'après scrutin.

Il résulte de cette générosité que les gens pauvres, lorsqu'ils ne se sentent pas fondés à obtenir les lots supérieurs, aiment à les faire allouer aux riches, car ces lots reviendront indirectement aux pauvres et à leurs enfants. On voit ici que les enfants H et J, que je suppose pauvres, obtiennent deux lots de supplément, 12 et 9 francs, sur la portion abandonnée par les riches. L'aspirant L en reçoit de même une petite part dont il peut avoir besoin. En supposant qu'un enfant pauvre obtienne dans une trentaine de groupes ce supplément d'environ 12 francs, ce sera 360 francs en sus de ses bénéfices, et trente motifs pour le père de s'affectionner aux riches.

C'est par l'extrême inégalité des fortunes qu'on arrive à ce bel accord de générosité : il saurait d'une ombre d'égalité, d'un rapprochement de fortune pour empêcher ce genre d'accord ; aucun homme de moyenne richesse ne donnerait l'impulsion en abandon de ce qui excède le lot de *minimum* ;

il faut pour cet acte bienveillant des sociétaires assez satisfaits du revenu considérable qui leur échoira en dividende alloué aux actions. Ainsi, en dépit des diatribes contre les grandes fortunes, la phalange, où les inégalités de fortune seront les plus grandes et les mieux graduées, sera celle qui atteindra le mieux à la double harmonie de cupidité et de générosité. (1)

Le lecteur ne me reprochera pas, j'espère, la longueur de cette citation : il fallait montrer clairement que l'accord des trois classes, sur la question de répartition, était possible et même facile dans l'état sociétaire : j'ai cru ne pouvoir mieux y réussir qu'en laissant parler Fourier lui-même.

(1) Fourier, *Nouv. Monde indust.*, p. 333 et suiv.

Liberté. — Fraternité.

Sous l'empire de la loi païenne, les masses, dans chaque nation, subissaient l'esclavage *direct*. On sait qu'Athènes, par exemple, l'une des villes les plus florissantes du monde païen, comptait quatre cent mille esclaves et seulement vingt mille citoyens. C'est à peu près la proportion qui existe aujourd'hui entre les hautes et les basses classes de la société : vingt paysans ou prolétaires pour un bourgeois. A la vérité, sous l'empire de la loi chrétienne, les masses ne sont plus soumises à l'esclavage *direct* ; mais elles sont, par le prolétariat et la domesticité, sous le poids d'un esclavage *indirect* qui n'est guère moins dur ; en effet, si le prolétaire des sociétés modernes n'a plus, comme l'esclave des sociétés antiques, à supporter les brutales exigences d'un homme, maître absolu de sa personne et de sa vie, il a du moins fréquemment à subir les despotiques exigences de la faim, qui n'est certes pas un maître moins impitoyable.

Les masses ont donc jusqu'à présent très peu gagné à tous les progrès accomplis par le monde moderne, et que font sonner si haut nos chantres du progrès : la nature de leur esclavage a changé ; mais, en somme, elles sont encore esclaves. Aussi n'est-il pas surprenant qu'aujourd'hui la partie énergique de la population ouvrière proteste plus que jamais, par le crime et quelquefois par la révolte, contre le sort précaire et misérable que lui fait l'état social ? Il faut bien que nos hommes d'état s'y résignent, ces sortes de protestations ne cesseront d'avoir lieu, tant que les conditions du travail resteront ce qu'elles sont maintenant.

Il est un droit sacré que chaque homme apporte en naissant, et qui ne peut lui être enlevé par la société sans injustice criante, c'est celui de ne relever que de soi-même, de se développer librement, en donnant carrière aux penchants, aux goûts, aux vocations, dont la nature a doté son âme. C'est à la condition seule de jouir pleinement de ce droit que nous pouvons nous dire véritablement libres. Si je ne puis pas faire ce qui me plaît, (1) puis-je me dire en possession de la liberté ?

Dans l'état actuel des choses, riches et pauvres,

(1) S'il était permis à chacun, dans la société actuelle, de faire ce qui lui plaît, quel désordre, quel chaos s'en suivrait ?... Cela ne prouve qu'une chose, c'est que la société actuelle est incompatible avec la liberté. Dans le monde social, chacun pourra faire ce qui lui plaît, parce que ce qui plaira à chacun sera conforme à l'ordre, à l'intérêt général.

bourgeois et prolétaires, nous sommes tous, à des degrés divers, esclaves des circonstances extérieures; le milieu social pèse sur nous et nous opprime; chaque jour de notre vie est compté par un sacrifice, par une atteinte à notre liberté *naturelle*.

Cependant, depuis je ne sais combien de siècles, le mot *liberté* occupe les pensées, fait battre les poitrines, remue le monde. Que d'efforts tentés, que de sang versé, que de peines perdues à sa poursuite!... Et maintenant sommes-nous plus libres qu'on l'était à Athènes, qu'on l'était à Rome? Sommes-nous plus libres en France aujourd'hui qu'avant la révolution de 89? Oui sans doute sous certains rapports; mais non sous les rapports les plus importants, les plus indispensables à notre dignité. Il nous est permis d'user de la liberté que nous laisse la loi; mais si la loi, qui jusqu'à présent n'a presque jamais fait que consacrer l'état de choses établi par le hasard, si la loi précisément nous empêche d'être libres, qu'importe qu'elle proclame en principe notre liberté!... En sommes-nous par le fait moins esclaves?

Il est bien temps que l'on comprenne le sens véritable de ce mot, *liberté*; que l'on sache enfin que, tant qu'on laissera debout les bases sur lesquelles est assise la société présente; que, tant qu'on laissera le travail entouré des conditions qui le rendent un supplice, il n'y aura jamais pour l'homme de liberté *réelle*; — que l'homme ne peut être vraiment libre que dans l'ordre sociétaire, où, ses intérêts les plus chers étant étroitement liés à ceux de ses semblables, il ne pourra jamais rien désirer et vouloir que de conforme à l'intérêt général.

Il est un autre mot qui, depuis 1800 ans, a été lancé dans le monde, dont le monde s'est vivement préoccupé, surtout depuis cent ans, et qui cependant n'est nullement encore devenu *un fait*: c'est le mot *fraternité*. *Tous les hommes sont frères*, est venu proclamer le Christ; par conséquent ils doivent s'aimer, s'entr'aider, se servir. Depuis cette parole ou plutôt ce précepte, dont je suis loin de contester l'excellence, les querelles, les luttes hostiles et sanglantes, soit particulières, soit générales, ont-elles disparu? les hommes ont-ils cessé de se haïr, de se calomnier, de s'entre-tuer? les faits sont là pour répondre; personne ne peut en méconnaître l'évidence. Il n'y a pas eu moins de haines, moins de discordes entre les particuliers et les nations, après qu'avant le christianisme. L'oppression et la guerre, fléaux déchaînés sur le monde païen, pèsent encore sur le monde chrétien. C'est qu'il ne suffit pas, ainsi qu'on se l'imagine, de jeter un principe dans le monde, pour qu'à l'instant le monde l'adopte et le traduise en acte. Prêcher aux hommes la fraternité, ce n'était pas leur donner le moyen de la mettre en pratique; c'était seulement les exciter à rechercher ce moyen. Or, comment les disciples du Christ ont-ils pu ne pas voir que, tant que l'antagonisme des intérêts existerait dans l'ordre social, les passions humaines feraient invinciblement obstacle à la fraternité? Les hommes sont naturellement disposés à vivre en frères, à s'aimer et à s'entr'aider; oui, mais à la condition que leurs intérêts soient unis, et comme liés d'une chaîne indissoluble. L'ordre sociétaire, qui peut seul opérer cette intime

liaison, aura donc seul puissance de réaliser la fraternité sur la terre, de *substituer*, comme le dit Fourier, une *fraternité réelle à ces haines corporatives* qui existent entre les trois classes de la société, dont chacune tend invinciblement à spolier les deux autres: — la CLASSE RICHE par les *impôts, la féodalité*; — la MOYENNE par *l'usure, l'astuce, le trafic*; — la PAUVRE par *le larcin et la prostitution*.

- XI -

Réalisation de l'ordre sociétaire.

Assurément ce serait quelque chose de merveilleux et de sublime qu'un ordre social, où les hommes seraient unis et vivraient libres, heureux au sein de l'abondance et du luxe ; mais comment réaliser un pareil ordre !... Y songer, au milieu de la divergence, de l'anarchie des opinions et de la lutte opiniâtre des partis, c'est rêver certainement l'impossible, se bercer à plaisir d'une chimère !... Telles sont les raisons habituelles que nous opposent les gens raisonnables, et dont ils s'arment pour nous traiter de fous et nous plaindre de consacrer nos efforts à la poursuite de ce qu'ils estiment une impossibilité.

Cependant, à quoi se bornent, après tout, nos vœux et nos efforts du moment ? à la réalisation d'une commune sociétaire, d'une seule. Que nous faut-il, pour y arriver ? des hommes et des capitaux ; voilà tout. Des hommes, il n'en manque pas en France qui ne demandent pas mieux que d'aban-

donner une position ennuyeuse et incertaine , pour essayer d'un nouveau genre de vie , dont le pis-aller ne peut certes être inférieur à leur sort présent. Quant aux capitaux, il n'en faut pas énormément ; quinze millions pour un *essai* en grand , la moitié et même tout au plus deux ou trois millions pour un *essai* restreint. Avons-nous donc vraiment tort de compter assez sur le bon sens et les sentiments généreux de la partie intelligente de la nation , pour croire que la propagation d'une idée aussi éminemment généreuse et aussi éminemment rationnelle que l'*idée sociétaire* ne saurait tarder à faire surgir , en France , les hommes et les capitaux nécessaires à la fondation d'un ou plusieurs *essais phalanstériens*.

Eh bien ! si l'espoir de cette fondation plus ou moins prochaine n'offre en lui-même rien d'exorbitant et de chimérique , que l'on cesse donc de taxer de rêve ou de folie le but ultérieur et final que nous offrons en perspective à l'humanité. Supposez, en effet , que la preuve expérimentale vienne faire éclater à tous les yeux la vérité de la théorie sociétaire ; que , grâce à la salutaire influence de l'association , grâce à la fusion , à l'accord des intérêts , ainsi qu'aux propriétés électrisantes du travail attrayant , le bonheur vienne à régner dans une commune ; ne concevez-vous pas qu'à l'instant même toutes les nations du globe seront irrésistiblement entraînées dans le grand mouvement de la régénération sociale ? S'il existe au monde quelque chose de contagieux , c'est assurément le bonheur. Or , une nation , l'Europe , le globe entier n'étant , après tout , qu'une agrégation de communes , quand l'association , —

c'est-à-dire le bonheur, — se trouvera réalisée dans l'une d'elles, une seule, (que ce soit en France, en Angleterre, en Allemagne ou en Amérique, il n'importe) quelle force concevez-vous qui puisse empêcher toutes les autres communes du globe de suivre de proche en proche un tel exemple et de réaliser aussi dans leur sein l'association et le travail attrayant ?

Riches et puissants du monde, (combien de fois faudra-t-il vous le dire encore avant que vos yeux s'ouvrent, avant que vos oreilles entendent ?) le redressement de tous les abus, la réparation de toutes les iniquités sociales, la régénération, le salut du genre humain, — merveilles, hélas ! depuis si longtemps attendues et toujours vainement poursuivies, tout cela pourtant est attaché au succès d'une tentative qui coûterait à peine 15 millions. Et c'est quand il s'agit d'arracher à des maux intolérables, affreux, des masses innombrables de créatures faites comme vous à l'image de Dieu; c'est quand il s'agit de préserver le monde de l'indigence, ce terrible fléau qui engendre tant de désordres, tant de vices et tant de crimes; c'est quand il s'agit de votre propre salut, à vous-mêmes, et de celui de vos enfants, (car votre sort présent est-il donc si digne d'envie, et n'avez-vous pas tout à redouter de nouvelles commotions populaires); c'est devant d'aussi puissants intérêts, que votre cœur resterait froid, indifférent, glacé, et votre raison imprévoyante, aveugle !...

Ecoutez cependant de quelle manière, peu de temps après la mort de Fourier (vers la fin de 1837)

l'organe par excellence du parti conservateur, le *Journal des Débats*, appréciait les conséquences d'un essai sociétaire :

Le *Phalanstère*, c'est tout simplement une commune mieux organisée que les nôtres. La supériorité d'une semblable association sur notre civilisation morcelée est évidente. Le luxe des habitations, l'aisance, le bien-être, l'activité du corps et de l'esprit, l'impulsion imprimée aux travaux par la combinaison des efforts et la solidarité des intérêts, voilà trop de séductions à nous offrir pour qu'on puisse douter de l'imitation rapide et universelle du genre humain. La seule difficulté consiste donc à mettre un phalanstère en activité. Mais une fois cette difficulté tranchée, à la vue des immenses avantages que présentera l'ordre combiné, il n'est pas douteux que l'imitation gagnera de proche en proche, car chacun sera pressé de jouir de la nouvelle découverte qui en peu d'années fera ainsi le tour du globe. (1)

(1) L'article des *Débats*, duquel j'ai extrait ces lignes, et dont l'auteur est M. Adolphe Guérault, contenait l'analyse la plus exacte qui ait, je crois, été faite de la théorie sociétaire dans la presse parisienne. C'était, comme je l'ai dit, peu de temps après la mort de Fourier, que le *Journal des Débats* rendait ainsi pleine justice à l'œuvre du grand réformateur. M. Molé était alors président du conseil, et le *Journal des Débats* avait pour directeur M. Bertin, père. Longtemps après, M. Bertin père mort, et M. Guizot devenu ministre, le dit journal a cru devoir revenir sur cette première appréciation favorable. Un article signé Maurel, dans lequel le système de Fourier se trouve défiguré et calomnié d'une façon qui, pour être peu spirituelle, n'en est pas moins odieuse, a donc trouvé place dans les colonnes de cette même feuille qui, quatre ou cinq ans auparavant, avait positivement reconnu toute la grandeur et toute la puissance des idées de Fourier. De la part d'un journal qui a si souvent

Ecoutez encore en quels termes aussi nobles que sensés s'exprimait, il y a 12 ans, sur ce même sujet le plus ancien disciple de Fourier :

« Il suffira de la fondation d'une seule phalange pour décider la réforme sociale de tout le genre humain, parce que, aussitôt qu'on aura devant les yeux le spectacle de tant de richesse, d'état moral, d'harmonie, de bonheur, on sera sous le charme, on voudra jouir soi-même comme on verra jouir de tant de biens. L'imitation de proche en proche sera rapide; en quelques années elle aura fait le tour de la terre, car les barbares et les sauvages sont hommes de la même espèce que nous. Si nos méthodes d'oppression, nos astuces et nos misères, nos sbires et nos gibets, notre orgueil et notre cupidité leur font horreur, les produits de nos arts industriels et de nos beaux-arts les enchantent; ils s'exposent à tout pour les posséder. Leur accession générale sera donc facile et spontanée, le jour où nous nous présenterons à eux ornés de tout ce qui leur plaît, dépouillés de tout ce qui leur inspire la crainte, la méfiance et le dégoût. Le premier phalanstère fondé sera, quant à son effet heureux dans le monde,

changé de drapeau, ce sont là, d'ailleurs, de ces revirements qui ne peuvent plus exciter de surprise.

La *Presse*, autre organe du parti conservateur, s'est comportée d'une manière tout opposée à l'égard de la théorie sociale. Elle a commencé, elle, par où le *Journal des Débats* a fini, et a fini par où il a commencé; c'est-à-dire qu'après avoir, dans un premier article, défiguré et calomnié Fourier, la *Presse* s'est hâtée de faire amende honorable et de lui rendre pleine justice, une fois qu'elle l'a eu mieux étudié. Cette façon d'agir n'a, certes, rien que de noble et de digne. N'oublions pas de dire, en terminant cette note, que l'auteur de tous les articles qui ont paru dans la *Presse* sur le système de Fourier, est M. Eugène Pelletan.

comme la goutte de vaccin inoculée sur un point presque imperceptible du corps humain : un atome de fluide introduit dans la circulation opère en peu d'instants une sorte de transformation dans tout l'organisme. Ainsi s'effectuera l'avènement de l'humanité entière à l'unité sociale, à la concorde universelle. Pour amener cet immense résultat, il aura suffi d'une insignifiante initiative qui peut être tentée aujourd'hui, demain, sans causer la moindre perturbation, sans aucunement remuer les opinions, troubler les consciences, diviser les familles, heurter violemment les préjugés, spolier qui ce soit, porter ombrage à aucune autorité, à aucune croyance ou profession. Quelle folie, quel aveuglement criminel, — s'il est volontaire, — que de dédaigner, repousser ou seulement retarder de quelques jours la fondation de la première phalange !...

Hommes puissants du jour, qui vous targuez d'être positifs et philanthropes et de ne prêter l'oreille à aucune utopie, reconnaissez donc que la pire des utopies est la vôtre, quand vous prétendez parvenir à une organisation sociale tolérable, au règne des lois, au bien public et privé, avec tous les éléments du désordre, avec une population composée, aux quatre cinquièmes, de gens qui n'ont point de lendemain, sont esclaves d'un ecu, ne vivent et ne peuvent vivre que dans le vice et l'abjection ! Décidez-vous enfin à sortir de l'illusion dont il est si honteux pour vous de n'être que désabusés au bout de vingt siècles d'espérance.

Et vous, hommes pieux, qui avez foi aux promesses rêvées du Christ, rappelez-vous donc ces paroles du divin sauveur : — « L'avènement du *fils* de l'homme (ou bonheur auquel l'homme *donnera l'être*), sera comme un éclair qui part de l'orient et se fait voir jusqu'à l'occident. » Et ces autres paroles : — « Le royaume de Dieu est semblable à un grain de sènevè qu'un homme prend et sème dans un champ. C'est la plus petite des graines ; mais quand elle a poussé, c'est le plus

grand des légumes ; il devient un arbre , et les oiseaux du ciel viennent se loger sur ses branches. » (1)

Riches et puissants du monde , vous tous qui vous dites chrétiens , un mot encore :

Quel est le premier ; le plus obligatoire des commandements du Christ , ce Dieu de paix et d'amour ? N'est-ce pas d'aimer le prochain comme soi-même ? Or , aimer le prochain comme soi-même , cela ne veut-il pas dire qu'il faut tout partager avec le prochain , — joie ou douleur , richesse ou pauvreté ? Mais , à ce compte , riches et puissants du monde , êtes-vous chrétiens ? Eh quoi ! vous étalez un luxe insolent , alors qu'autour de vous des milliers de créatures humaines , comme vous , enfants de Dieu , ont à peine de quoi se nourrir et se vêtir ; eh quoi ! pour la plupart , vous passez vos jours dans l'oisiveté , au milieu des fêtes et des plaisirs , alors que tout le poids du labeur social est supporté par l'immense majorité de vos frères !... Ah ! cessez de vous dire chrétiens !... Chrétiens ?... vous ne l'êtes que des lèvres ; mais votre cœur est resté païen.

Tant que l'humanité restera divisée comme aujourd'hui , en castes ennemies , dont les unes possèdent tout — éducation , richesses , honneurs , dignités , — alors que les autres , vingt fois plus nombreuses , sont condamnées à végéter , à s'abrutir dans un labeur ingrat et infécond ; — tant qu'elle ne

(1) JUST MUIBON. *Transactions sociales et religieuses.*

formera pas une grande famille de frères vivant de la même vie , parlant le même langage , mêlés aux mêmes travaux , partageant équitablement les biens comme les maux de ce monde (si tant est qu'alors il existe encore des maux) , — non , l'humanité ne sera pas chrétienne ; non , elle n'aura pas réalisé dans son sein le véritable esprit du christianisme.

Riches et puissants de la terre , songez-y : il y aura bientôt quarante ans qu'un puissant génie est venu apporter au monde le secret si long-temps et si vainement cherché d'inaugurer ici bas le règne de la fraternité et de la justice ; il y aura bientôt quarante ans que la parole du salut universel s'est fait entendre ; et cette parole , que vous n'avez guère accueillie jusqu'à présent que par le sarcasme ou le dédain , voici qu'ensin elle commence à pénétrer , à échauffer les masses. Hâtez-vous donc de vous rallier au grand mouvement qu'elle va produire , si vous ne voulez pas que bientôt il vous soit sévèrement demandé compte de votre égoïste indifférence ou de votre coupable aveuglement.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pag.
<i>Avant-Propos</i>	1
INTRODUCTION. — Appréciation du Système d'organisation du Travail de M. LOUIS BLANC	7
—	
I. Classification des Travaux humains	23
II. Le lucre, principal mobile du Travail dans notre Société	28
III. Ce qui fait qu'il y a des paresseux.	30
IV. Des conditions de répugnance attachées à l'exercice du Travail.	33
—	
V. Comment le milieu social doit être modifié. LE PHALANSTÈRE	40
VI. Conditions du Travail attrayant. — Comment elles se réalisent dans le Phalanstère.	50
—	
VII. Quelques mots sur la hiérarchie phalanstérienne.	73
VIII. RÉSULTATS de l'organisation sérielle du Travail.	79
IX. <i>Justice distributive</i>	82
X. Liberté. — Fraternité.	92
XI. Réalisation de l'ordre sociétaire.	97

FIN DE LA TABLE.

TABLA DE MATERIAS

Faint, illegible text listing the contents of the book, including chapter numbers and titles.

EXTRAIT

DU CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE SOCIÉTAIRE,
Rue de Seine, 10.

Ouvrages classés par noms d'auteurs.

CH. FOURIER. — *Théorie des quatre Mouvements*, 2^e édition.
(Tome 1^{er} des Oeuvres complètes) 1 vol. format in-8^e.
Prix : 7 fr. 30 c.

Théorie de l'Unité universelle, ou Traité de l'Association domestique-agricole. (2^e édit., tom. II, III, IV et V des Oeuvres complètes.) 4 vol. in-8^e. Prix : 24 fr.

Le nouveau monde industriel et sociétaire, 2^e édit., 1 vol. in-8^e.
(Tome VI des Oeuvres complètes) Prix : 6 fr.

Mnémonique géographique. Prix : 30 c^{mes}.

JUST MUIRON. — *Aperçus sur les Procédés industriels, Urgence de l'Organisation sociétaire*. (2^e édit.) In-12. Prix : 2 fr.

VICTOR CONSIDÉRANT. — *Destinée sociale*, 3 vol. in-8^e. (Le 1^{er} est épuisé). En vente séparément, le 2^e volume. Prix : 5 fr., et la première partie du 3^e vol. Prix : 3 fr. — Cette partie se vend aussi sous le titre :

Traité de l'Éducation naturelle et attrayante, dédié aux mères.

Théorie du Droit de propriété. Broch. in-8^e. Prix : 1 fr. 25 c.

A. PAGET. — *Introduction à l'Étude de la Science Sociale*. (2^e édit.) 1 vol. in-8. Prix : 3 fr.

A. PAGET et E. CARTIER. — *Examen et Défense du Système de Fourier*. Brochure in-8^e. Prix : 3 fr.

F. CANTAGREL. — *Le Fou du Palais-Royal*. [Épuisé.] La 2^e édit. est sous presse.

Metray et Ostwald. Étude sur ces deux Colonies agricoles. Brochure in-8^e. Prix : 1 fr.

CH. PELLARIN. — *Fourier, sa Vie et sa Théorie, avec des lettres inédites et des fac simile*, 1 fort vol. in-12. Prix : 5 fr.

- E. PELLETTAN, A. COLIN, H. DE LA MORVONNAIS, V. HENNEQUIN. — *Les Dogmes, le Clergé et l'État*, études religieuses. Brochure in-8. Prix: 2 fr. 50 c.
- G. GABRY. — *Traité élémentaire de la Science de l'Homme*. 3 vol. in-8. Prix: 48 fr.
- E. DE POMPERY. — *Introduction religieuse et philosophique à la Théorie de l'Association universelle*. 1 vol. in-8. Prix: 6 f. 50.
- D. LAYBERDANT. — *Colonisation de Madagascar*. 1 vol. in-8°. Prix: 3 fr.
- F. VIDAL. — *Des Caisses d'Épargne*. Brochure in-8°. Prix: 1 f.
- R. BOUDON. — *Organisation unitaire des Assurances*. Brochure in-8°. Prix: 2 fr. 50.
- CH. HAREL. — *Le Ménage sociétaire, ou Moyen d'augmenter son bien-être en diminuant sa dépense*. Un volume in-8°. Prix: 3 fr.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

LA PHALANGE, *Revue de la Science sociale*, publiant les manuscrits de Fourier. — Par an, 12 numéros, de chacun 5 à 6 feuilles, formant 2 beaux volumes de près de 600 pages, format grand in-8°. Prix, pour les abonnés à la *Démocratie pacifique*: un an, 48 fr., 6 mois, 9 fr., 3 mois, 5 fr. — Pour les non abonnés: un an, 24 fr., 6 mois, 12 fr., 3 mois, 6 fr. 50 c. — On s'abonne au Bureau, rue de Seine, 10.

LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE, *Journal des intérêts des Gouvernements et des Peuples*, paraissant tous les jours. — Politique, Littérature, Beaux-Arts, Agriculture, Commerce. — Prix, pour Paris: un an, 40 fr., 6 mois, 20 fr., 3 mois, 10 fr. — Pour les départements: un an, 48 fr., 6 mois, 24 fr., 3 mois, 12 fr.

G 1740
PP106

